



PROGRAMME 2023 - 2028

UDC GENÈVE

Genève, le 28 septembre 2022

	Sommaire	p. 1	9. Energie	– La pénurie est là – Les verts ou l'énergie – Positions	p. 27 p. 28 p. 29
	Le mot de notre Présidente : <i>Liberté, sécurité et ... pouvoir d'achat !</i>	p. 2	10. Finances	– Plus pour la classe moyenne, moins pour l'Etat – Halte à l'enfer fiscal genevois ! – Positions	p. 31 p. 32 p. 33
1. Sécurité	– Protéger les victimes, pas les délinquants – L'insécurité s'accroît – Réorganiser la police pour la rendre plus efficace – Contrôle des frontières – Positions	p. 3 p. 4 p. 5 p. 6 p. 7	11. Famille	– Demain, quelle famille ? – Positions	p. 34 p. 35
2. Femmes	– Sécurité – Egalité – Positions	p. 8 p. 9 p. 10	12. Sport et infrastructures sportives	– Et si on en faisait un peu plus? – Positions	p. 36 p. 37
3. Immigration	– L'immigration doit être utile à Genève – Revenir à un niveau raisonnable – Positions	p. 11 p. 12 p. 13	13. Culture et manifestations	– Non à la culture imposée par l'Etat – Positions	p. 38 p. 39
4. Asile	– Corriger enfin le chaos – Positions	p. 14 p. 15	14. Enseignement et formation	– L'école, une question de valeurs – Apprendre à lire et à écrire, sans langage inclusif – Positions	p. 40 p. 41 p. 42
5. Religion	– Nous engager pour nos valeurs – Evolution du paysage religieux – Positions	p. 16 p. 17 p. 18	15. Cybersécurité	– Education et promotion de la culture numérique – La gouvernance numérique à Genève – Positions	p. 43 p. 44 p. 45
6. Aménagement et logement	– Laisser respirer Genève – Non à la surdensification! – Positions	p. 19 p. 20 p. 21	16. Santé	– Des primes qui permettent aux assurés de respirer! – Une tarification indécente – Former et engager localement le personnel de santé – Positions	p. 46 p. 47 p. 48 p. 49
7. Agriculture et développement durable	– Empêcher la baisse du degré d'autosuffisance alimentaire – Positions	p. 22 p. 23	17. Social	– Des réformes indispensables – Un pouvoir d'achat en berne – Un taux de chômage élevé – Positions	p. 50 p. 51 p. 52 p. 53
8. Mobilité	– Pour une collaboration plutôt qu'une compétition – Halte à la paralysie routière organisée! – Positions	p. 24 p. 25 p. 26	Annexe Cybersécurité	Les thématiques numériques	p. 54

Liberté, sécurité et ... pouvoir d'achat !

Donner sa voix à l'Union démocratique du centre, c'est savoir ce que l'on veut. L'UDC parle franc et suit une ligne politique claire et fiable. Les candidats de l'UDC s'engagent à tenir fidèlement les promesses du parti et continueront sur cette voie pour la législature 2023-2028.

Vous le savez, l'UDC s'engage sans concession pour une Suisse libre dans laquelle les citoyennes et les citoyens décident de leur propre chef ce qu'ils veulent et ce qu'ils ne veulent pas.



Depuis plus de 100 ans l'UDC se bat pour la liberté et la sécurité des Suisses et des Suissesses. Notre liberté comprend notamment le droit de participer à la vie communale, cantonale et fédérale. Mais ce droit est menacé de l'intérieur et de l'extérieur par certaines forces qui voient en la démocratie directe un fardeau.

Le retour en force des valeurs UDC

A Genève, l'UDC incarne le retour en force des valeurs à l'origine de nos libertés et de notre prospérité. A l'inverse, la gauche consacre ses efforts à accroître la pression fiscale et à augmenter les prélèvements sur les salaires pour financer un Etat boulimique, alors que le revenu librement disponible à Genève est déjà le plus faible de Suisse. Les employeurs sont confrontés à la concurrence non contrôlée des travailleurs détachés et leurs charges sociales ne cessent de croître, sans parler des mesures anti-voitures ou de l'insécurité qui péjorent des pans entiers de notre économie.

La dette genevoise est la plus élevée en Suisse

Et que dire des finances du canton ? Les charges de l'État croissent beaucoup plus vite que l'économie. La dette genevoise est la plus élevée de Suisse (23,1 milliards de dette consolidée). Et cette tendance négative

devrait encore s'accroître. La faute non pas à la crise du Covid ou à la guerre en Ukraine comme on voudrait nous le faire croire, mais bien à l'incapacité des majorités politiques d'entamer les véritables réformes structurelles dont Genève a besoin. Car soyons clairs, la situation précaire de canton est imputable à une crise des dépenses et non des recettes. Parallèlement, les Genevois payent comme tous les Suisses cher les manquements et les utopies de la politique ratée de la gauche rose-verte au niveau fédéral, par exemple dans la crise actuelle de l'énergie et de l'électricité.

Davantage de pouvoir d'achat

Pour l'UDC, la prospérité et l'emploi ne peuvent être sauvegardés que si les citoyens et les entreprises ont la possibilité de disposer plus librement de leur revenu. Le propre office cantonal de la statistique reconnaissait dans une étude que Genève est le canton suisse qui exerce la plus forte pression sur ses contribuables. L'exploitation du potentiel fiscal est supérieure à tous les autres cantons tant sur l'impôt sur le revenu, sur la fortune et sur les personnes morales. Voter UDC, c'est soutenir l'économie et les ménages en combattant tous les nouveaux impôts, taxes et redevances. Tant sous la Coupole fédérale qu'à Genève, l'UDC se bat pour davantage de pouvoir d'achat en proposant notamment de diminuer l'impôt sur les huiles minérales et l'impôt sur les véhicules afin qu'il reste davantage dans le portemonnaie des particuliers.

Après des années de gestion chaotique, les défis auxquels est confronté notre canton sont immenses : vivre en sécurité, trouver un emploi, pouvoir se loger ou se déplacer, maintenir le pouvoir d'achat, réformer l'Etat. Le béaba ? Oui, sauf que Genève n'y arrive toujours pas ! Tant de défis qui ne pourront être menés sans une UDC forte au Grand Conseil. Nos candidats UDC s'y engagent avec toute leur force et détermination.

Ensemble, donnons à l'UDC un nombre de députés qui permettra de concrétiser ce changement.

Votez et faites voter les candidats UDC !

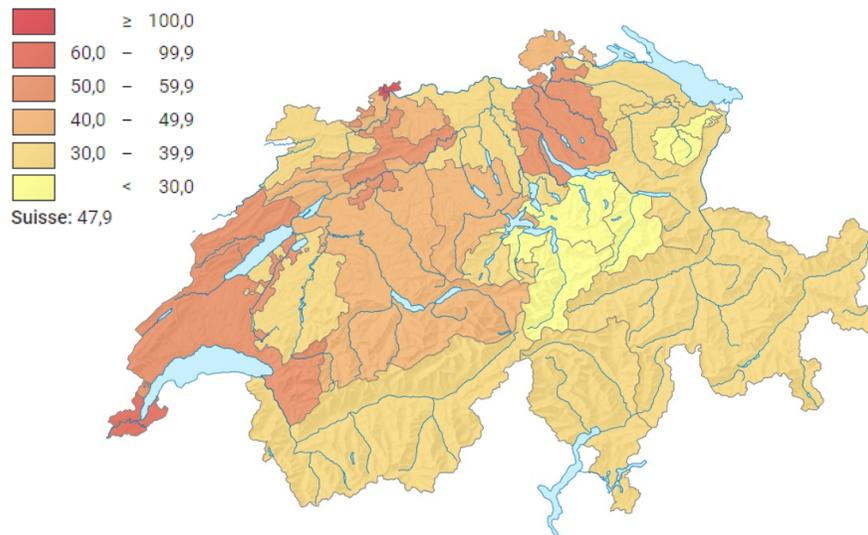


Genève était autrefois un canton sûr. Une politique laxiste, une application molle des lois et l'ouverture des frontières à la suite de l'adhésion de la Suisse à l'espace Schengen ont eu pour effet que Genève affiche le 2^{ème} taux de criminalité le plus élevé de Suisse. Il ne faut pas que Genève devienne l'eldorado des criminels. Nos magistrats doivent prononcer des sanctions dissuasives à l'encontre des criminels et il faut appliquer rigoureusement les peines et mesures.

Office fédéral de la statistique
Atlas statistique de la Suisse

19 - Criminalité, droit pénal / Infractions: Code pénal (CP) / CP: total des infractions / 2021
Code pénal (CP): fréquence d'infractions, en 2021

Nombre d'infractions par 1'000 habitants



Laxisme et complaisance envers les délinquants

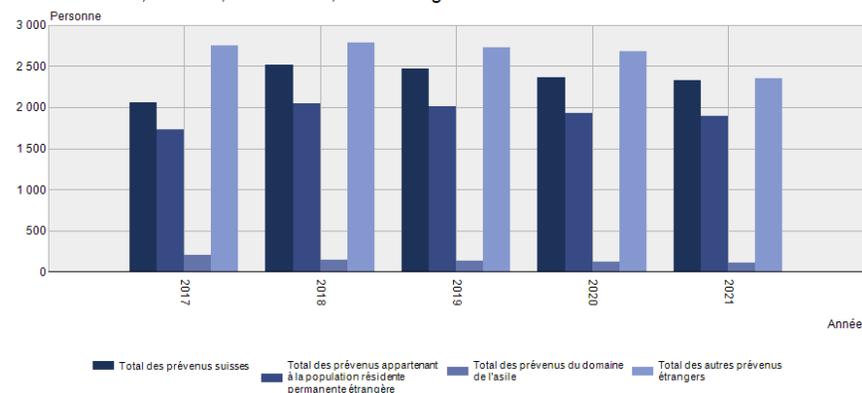
Le peuple et les cantons ont approuvé en 2010 l'initiative populaire UDC pour le renvoi des criminels étrangers mais le Conseil fédéral et le Parlement se sont empressés de l'affaiblir en y ajoutant une « clause pour les cas de rigueur ». Les tribunaux genevois peuvent donc continuer de décider à leur guise s'ils veulent expulser un criminel étranger ou non. Les délinquants étrangers continuent de bénéficier d'une grande clémence en matière d'expulsion, la « clause pour les cas de rigueur » est en réalité une « clause de protection des malfaiteurs ».

L'insécurité s'accroît

Tous les cinq jours, un viol a eu lieu à Genève en 2020. Cette même année, le nombre de tentatives d'homicide a progressé de 70% par rapport à l'année précédente. Le nombre de lésions corporelles graves (art. 122 Code pénal suisse) progresse de 92% dans cet intervalle.

C'est dire que Genève est depuis des années la destination européenne favorite des bandes criminelles. Ce développement se répercute directement sur le sentiment de sécurité des citoyennes et des citoyens. Beaucoup d'entre eux ne se sentent plus en sécurité dans les rues, les écoles et même à domicile. Menacés, voire attaqués physiquement, les personnes âgées, les jeunes gens et notamment les jeunes femmes n'osent plus marcher dans les rues la nuit venue.

Prévenus enregistrés par la police selon le Code pénal selon Catégorie de séjour et Année. Infraction - total, Genève, Sexe - total, Classe d'âge - total.

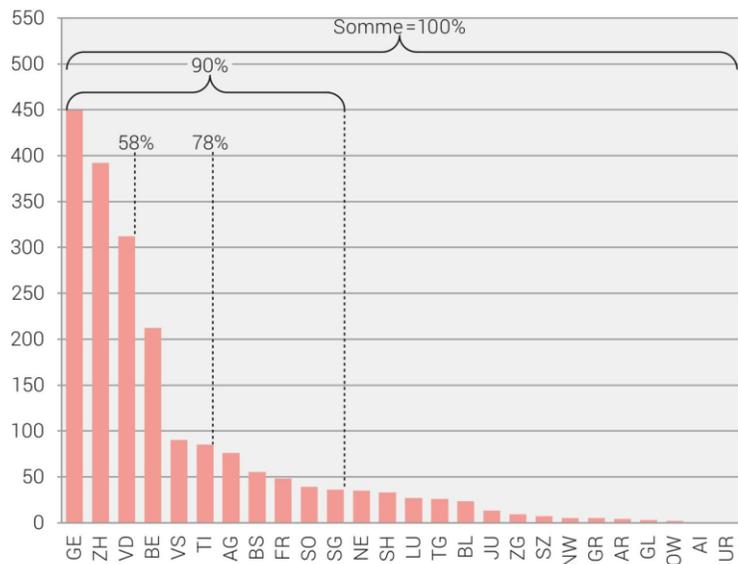


Source: OFS - Statistique policière de la criminalité - © OFS

De jeunes délinquants étrangers prennent des quartiers en otage

Notre système pénal est insuffisant de plusieurs points de vue. D'abord, les tribunaux prononcent systématiquement des peines trop douces, notamment dans les cas de crimes violents. Un trop grand nombre de jugements cléments et une exécution laxiste des peines et mesures enlève tout caractère dissuasif au système pénal. Ensuite, la conception actuelle de notre système pénal tend vers des sanctions douces et visant surtout à assister les délinquants. L'idée de l'effet thérapeutique l'emporte sur le caractère punitif et dissuasif que doit avoir une peine. Des magistrats de gauche et du centre font preuve de plus d'empathie envers les délinquants qu'envers les victimes.

Détention préventive selon le canton, en 2021

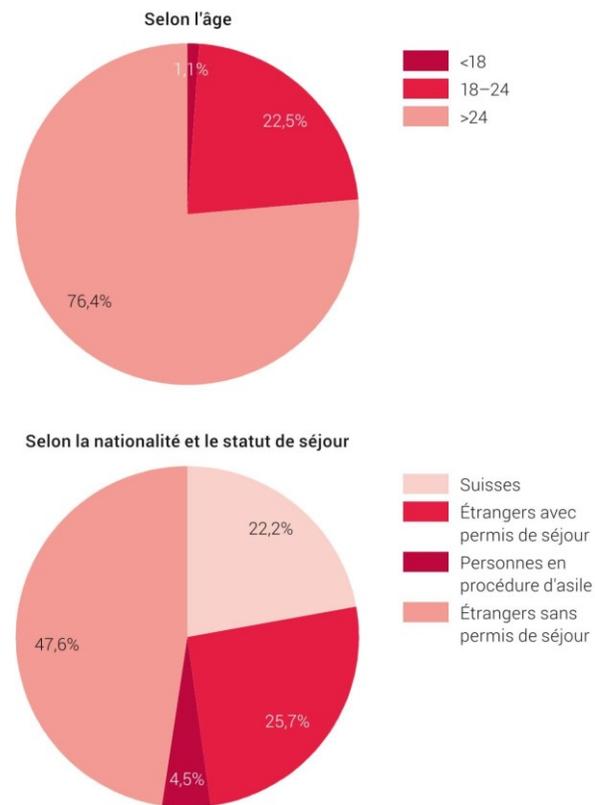


Source: OFS – Statistique de la privation de liberté (FHE)

© OFS 2021

Résultat : des bandes de jeunes violents principalement d'origine maghrébine s'approprient des quartiers comme aux Grottes où les habitants constatent beaucoup de bagarres au couteau, de deal, de vols et de racket. Face à un sentiment d'impunité, d'autres jeunes s'amuse à bouter le feu à des poubelles ou à des garages au Lignon notamment.

Personnes en détention préventive, en 2021



Source: OFS – Statistique de la privation de liberté (FHE)

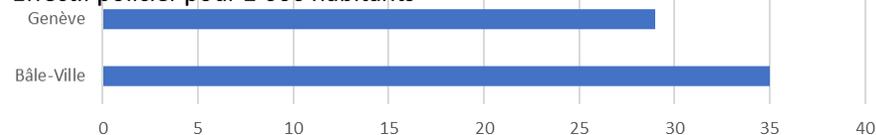
© OFS 2021

Tolérance zéro face à la violence et soutien à nos policiers

L'UDC exige des juges des peines beaucoup plus sévères contre les actes de violence, notamment lorsque des agents de police sont attaqués. Trop souvent, les délinquants sont protégés et c'est à nos policiers de rendre des comptes. Preuve en est la multiplication des procédures pénales dans lesquelles des membres du corps de police sont entendus à des titres divers et souvent, malheureusement, en qualité de *prévenus*. Il s'agit là d'un des développements les plus pernicioeux de ces dernières années. Notre initiative « Protégeons nos policiers du harcèlement judiciaire » protégera les policiers des procédures pénales abusives.

Il s'agit là d'un des développements les plus pernicioeux de ces dernières années. Notre initiative « OUI à une police efficace » protégera les policiers des procédures pénales abusives.

Effectif policier pour 1'000 habitants



Doter notre police des meilleurs outils et de meilleurs moyens

L'actuelle loi sur la police est la conséquence d'un artifice électoral. La loi est qualifiée d'échec par une majorité d'observateurs et surtout par celles et ceux qui la vivent au quotidien. La loi réorganise la police autour de 5 missions et services (police-secours, police judiciaire, internationale, routière et de proximité) et supprime la gendarmerie comme corps constitué.

L'objectif de la loi était de réorganiser la police pour la rendre plus efficace. En pratique, la mise en œuvre de la loi n'a pas répondu aux promesses accompagnant son développement ainsi que de parvenir à un rétablissement de la sécurité. La police est péjorée dans ses activités opérationnelles et ses effectifs démotivés comme le relèvent les hommes et les femmes sur le terrain. En parallèle à un renforcement des effectifs, plus d'agents sur le terrain, l'UDC soutient un système plus limpide et moins cloisonné qu'actuellement offrant de meilleures conditions de travail aux policiers et des prestations de qualité aux citoyens.



Contrôler les frontières : une démarche qui paie

La Suisse doit rétablir les contrôles aux frontières existant avant son adhésion à l'accord de Schengen. Des frontières contrôlées dissuadent les bandes de voleurs étrangers d'organiser des rapines en Suisse. En mars 2020, «grâce» au Covid, le Conseil fédéral a décidé, d'une part, d'effectuer des contrôles non plus seulement aux frontières avec l'Italie, mais également à celles avec l'Allemagne, l'Autriche et la France et, d'autre part, d'introduire des refus d'entrée, tout en prévoyant des exceptions. Les contrôles aux frontières participent à la diminution des cambriolages dans le canton de Genève, un domaine où la délinquance transfrontalière est importante. Le nombre de cambriolages a accusé une chute globale d'environ 40% et jusqu'à 90% sur les appartements et les villas. Les vols à la tire, quant à eux, ont connu une baisse de 60% environ en mars 2020 par rapport au mois de mars 2019.

Positions

L'UDC ...

- veut que Genève sorte de sa position de canton le plus criminel de Suisse ;
- exige un renforcement des contrôles aux frontières pour lutter contre la criminalité ;
- demande une meilleure coordination de l'Office cantonal de la population et des migrations (OCPM) et de la justice en vue d'expulser les criminels étrangers au terme de leur peine ;
- veut que les criminels étrangers soient expulsés selon le principe « interpellé, jugé, expulsé » ;
- soutient le centre de renvoi fédéral ;
- exige l'application des mesures de contraintes prévues par le droit fédéral ;
- est favorable à un renforcement de la coordination entre gardes-frontière et polices ;
- entend soutenir la police et la protéger contre le harcèlement judiciaire (initiative populaire) ;
- veut doter la police de moyens humains et de matériel suffisant sur le terrain ;
- veut restituer à la police sa vocation première, consistant à assurer la sécurité de la population, qui doit passer avant son rôle de verbalisation d'infractions mineures au stationnement ;
- exige une réorganisation du corps de police en soutenant notamment l'intégration des corps de police communaux dans un dispositif de sécurité cantonal ;

- demande une hiérarchisation des missions prioritaires de la police dans la loi, que l'on fixe des objectifs clairs de prestations et que l'on surveille la réalisation de ces objectifs ;
- demande le déplacement des centres d'accueil de requérants d'asile hors des agglomérations ;
- soutient l'augmentation de l'âge d'entrée dans la police ou comme gardiens de prisons ;
- exige l'application de l'art. 11 A de la loi pénale genevoise (résultant d'un projet de loi UDC) réprimant la mendicité ;
- veut que les devoirs des gens du voyage étrangers rejoignent les obligations des populations résidentes ;
- s'oppose à la tolérance de la mendicité et aux magistrats de gauche et du Centre qui prononcent des sanctions laxistes, voire protègent ;
- propose de renforcer la formation et la coordination entre les pompiers professionnels et volontaires ;
- entend créer un corps de réservistes de retraités de la gendarmerie (p.ex. pour l'encadrement d'événements sportifs ou pour les actions d'information et de sensibilisation) ;
- veut restaurer la sécurité et la qualité de vie dans les quartiers populaires.

Avantages

Ce que cela rapporte :

- en tant que citoyen, une meilleure protection contre les cambriolages et la délinquance en général ;
- en tant que jeune, une plus grande sécurité contre le harcèlement et les agressions lors des sorties ;
- en tant que policier, un meilleur soutien et une protection contre le harcèlement judiciaire résultant de l'exercice normal de mon activité professionnelle ;
- en tant que professionnel du tourisme ou commerçant, une meilleure image de Genève auprès des touristes.

L'UDC approuve l'effort de chaque être humain à trouver le bonheur et la sérénité. Pour ce faire, il doit être en capacité de pouvoir décider et assumer ses choix sans pressions ni contraintes. D'une manière générale, dans notre société, le principe est acquis, notamment au niveau démocratique. Cela dit, les femmes sont loin d'être en mesure de prendre librement leur destin en mains. De nombreux obstacles demeurent, qui contrarient les choix qu'une femme voudrait faire. Tout d'abord, on ne peut être libre qu'en sécurité et dans ce domaine, il reste bien à faire. L'égalité des sexes est consacrée depuis longtemps mais peine à s'imposer, notamment au niveau professionnel. A eux seuls, ces deux points restreignent le libre arbitre féminin, imposant des contraintes dont nous devons nous débarrasser.



Sécurité

La violence verbale est souvent le prélude à la violence physique et doit être combattue à ce titre. Les propos dégradants à l'encontre des femmes sont intolérables et doivent être punis énergiquement, même et peut-être surtout lorsqu'ils sont de nature religieuse. Comment promouvoir le respect de la femme si les pouvoirs publics ne réagissent pas lorsqu'une femme non voilée est assimilée à une pièce de monnaie qui passe de mains en mains, méritant la lapidation en cas d'adultère ?

Au niveau violences domestiques, il est certes illusoire de vouloir changer certains travers humains, aussi regrettables soient-ils, mais des solutions existent pour préserver l'intégrité corporelle des victimes. L'usage systématique du bracelet électronique actif permet d'empêcher un auteur de s'approcher de sa proie. Au vu du nombre de femmes gravement blessées voire tuées chaque année, il est plus que temps de généraliser l'usage d'une technologie qui sauve des vies mais qui peine à être appliquée faute de réelle volonté politique.

Il convient également de tenir compte du fait que la violence à l'égard des femmes présente une composante culturelle et religieuse non négligeable, notamment eu égard au fait que l'Islam voit la femme comme un être humain de seconde zone. Cette conception n'a pas sa place chez nous, elle doit être vigoureusement rejetée, ses promoteurs de nationalité étrangère expulsés. On ne peut tolérer que sous couvert de liberté religieuse, de tolérance mal comprise, on puisse encore enseigner à la jeunesse le fait que la femme n'est pas l'égal de l'homme, qu'elle lui est soumise et dépend de ses décisions. La religion ne peut s'exercer que dans le cadre de la loi, aucun accommodement raisonnable ne peut être toléré faute de quoi l'égalité des sexes restera une chimère.

Autre élément désécurisant pour la femme, le harcèlement sexuel, tout particulièrement au travail. Les victimes sont trop souvent enfermées dans le silence de peur de perdre leur emploi. Les plaisanteries graveleuses, les gestes déplacés n'ont pas leur place dans notre société. Victimes et auteurs doivent le savoir, les pouvoirs publics ayant à corriger les comportements déviants.

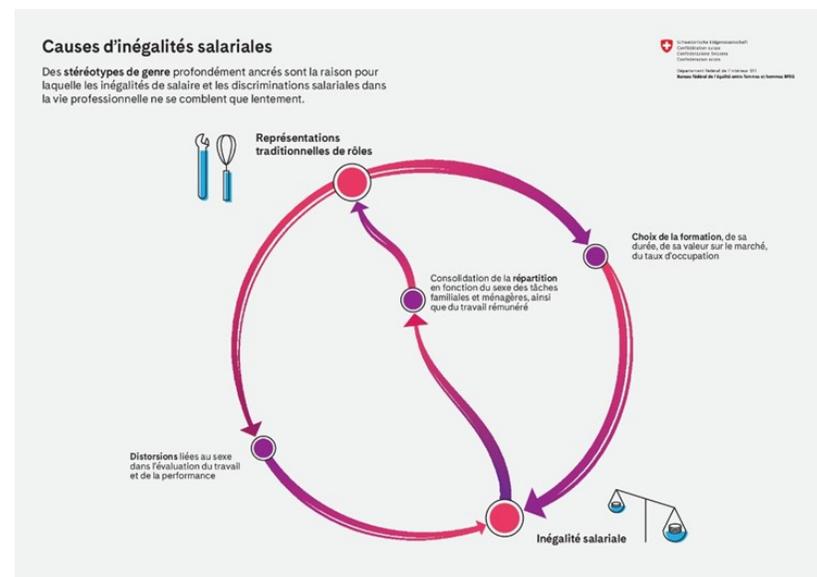
En matière de viol, la tolérance zéro est la seule réponse. On ne saurait admettre qu'un auteur bénéficie d'une remise de peine sous prétexte que sa victime était légèrement vêtue ou faisait la fête. En toutes circonstances, la femme est propriétaire de son corps et décide seule de la façon dont elle se laisse approcher. L'expulsion des violeurs étrangers devrait aller de soi conformément à la loi mais on trouve trop souvent des magistrats qui renoncent à cette peine pour divers motifs, notamment l'inconfort qu'une expulsion présenterait pour l'agresseur. C'est à la victime qu'on doit des égards, non au violeur qui est responsable de son sort, contrairement à sa proie.



Egalité

Les choses s'améliorent lentement dans le domaine de l'égalité hommes-femmes mais il reste bien à faire, surtout lorsque des revendications de nature religieuse prétendent traiter différemment garçons et filles. Le port du voile constitue l'une des manifestations les plus visibles de la domination masculine. L'acceptation de l'initiative contre la burqa a constitué un signal fort à cet égard. Le refus de participer aux cours de gymnastique ou de natation pour les filles constitue une discrimination évidente qu'on ne saurait tolérer fut-ce au nom d'une religion. Dans le domaine de la formation, les professions et études sont désormais accessibles indifféremment aux deux sexes, ce n'est qu'après que les choses se gâtent. Selon le Bureau fédéral de l'égalité entre hommes et femmes, « on parle de discrimination à l'emploi lorsqu'une femme, à qualifications égales, a moins de chances d'être engagée, de suivre une formation continue, d'être promue et d'accéder à des fonctions exigeantes. Si, pour un travail égal ou de valeur égale, elle perçoit une rémunération différente que celle d'un homme, on a affaire à une discrimination salariale. »

Il n'appartient pas à l'Etat de se mêler des choix du couple, la répartition des tâches relevant de l'intimité. Les pouvoirs publics doivent surtout créer les conditions pour permettre le maintien, respectivement le retour des femmes sur le marché du travail. A l'heure actuelle, de précieuses compétences sont trop souvent perdues pour cause de maternité. Le maintien des connaissances professionnelles est souvent problématique et péjore les chances de retrouver un travail lorsque la femme souhaite reprendre sa carrière. Dans ces conditions, il est essentiel de garantir un nombre suffisant de structures d'accueil en rendant cette compétence aux communes qui savent comment procéder sur le terrain. Les prescriptions tatillonnes, les exigences démesurées formulées par l'Etat ne servent guère qu'à augmenter les prix journaliers, l'Etat ayant ensuite recours à l'impôt pour financer des structures qu'il a rendues prohibitives pour la plupart des familles. L'école doit également jouer son rôle par le biais de la généralisation de la journée continue, à l'instar de ce qui se fait dans le canton de Berne.



Liberté

Dès lors que les contraintes auxquelles les femmes sont soumises trouvent des solutions, une véritable liberté de la femme peut être envisagée. Dans l'espace public comme en privé, les femmes doivent être préservées des comportements inconvenants voire violents. C'est le bien-être des victimes qui doit guider l'action de la justice, le sort de l'auteur n'étant que la conséquence de son propre comportement. A ce propos, la façon de se comporter, notamment en matière vestimentaire leur appartient et ne doit en aucun cas servir d'excuse en cas de dérapage verbal ou pire.

Au niveau économique, notre société a tout à y gagner en facilitant le maintien, respectivement le retour de la femme au travail. Le renouvellement générationnel se trouve facilité dans la mesure où maternité n'est plus synonyme de renoncement professionnel. Les entreprises bénéficient de compétences féminines locales qu'il n'est plus nécessaire d'aller chercher au loin. Ce point doit être accompagné de la taxation individuelle des couples mariés afin de ne pas pénaliser les conjoints ayant chacun une activité professionnelle.

Positions

L'UDC ...

- exige que la famille, la cellule la plus petite et la plus importante de la société, puisse vivre en liberté et sans tutelle de l'Etat;
- refuse les mariages forcés et la mutilation sexuelle des filles; le Code pénal doit être strictement appliqué à ces cas;
- reconnaît l'homme et la femme comme partenaires de droit égal dans la profession et dans la société;
- exige l'imposition individuelle des couples mariés ;
- réclame des aides financières au profit des familles qui élèvent elles-mêmes leurs enfants.

Avantages

Ce que cela me rapporte :

- comme être humain, un maximum de liberté et un minimum de mise sous tutelle par l'Etat;
- comme femme, la sécurité dans l'espace public et dans l'intimité,
- comme femme, la liberté vestimentaire sans avoir à subir remarques désobligeantes voire pire,
- comme famille, la liberté de s'épanouir et la protection contre l'intervention de l'Etat dans l'éducation des enfants;
- comme enfant, amour et protection au sein de la famille;
- comme célibataire, ne pas avoir à payer encore plus pour les autres;
- comme citoyen, l'égalité des droits dans les rapports entre l'homme et la femme.

Les personnes qui veulent s'installer à Genève devraient subvenir elles-mêmes à leurs besoins, s'intégrer et respecter notre ordre juridique. L'immigration doit être utile à Genève. Or, l'arrivée en masse et incontrôlée d'étrangers en provenance de l'UE ou de sans-papiers menace les emplois des travailleurs âgés. Au lieu de professionnels qualifiés, ce sont avant tout des travailleurs bon marché ou illégaux et leurs familles qui affluent à Genève.



Une Genève attractive

En comparaison à d'autres régions étrangères, Genève offre une qualité de vie élevée et une relative prospérité. Il n'est guère étonnant que Genève attire des migrants qui sont séduits par les conditions économiques et sociales offertes par notre canton. Nous devons donc d'autant plus veiller à ce que l'immigration ne dépasse pas une mesure tolérable. Entre 2014 et 2020, le solde du mouvement migratoire (arrivées moins départs) s'est établi à +23'554 personnes (source : OCSTAT), soit davantage que le mouvement naturel (+11'009 personnes).

La prospérité stagne à cause de l'immigration

Les associations économiques et autres *think tanks* libéraux estiment que Genève a profité de la libre circulation des personnes puisque le produit intérieur brut (PIB) a augmenté. Mais pourquoi le citoyen individuel n'aperçoit-il aucun avantage et pourquoi les salaires stagnent-ils ? La raison est simple :

le PIB a certes légèrement augmenté, mais il se répartit entre un nombre beaucoup plus élevé d'habitants. Alors que d'autres cantons suisses ont connu une réelle hausse du revenu médian (Obwald +24%, Bâle-Ville +17%) celui de Genève recule de 2,8% entre 2007 et 2017.

Source: [Le Swiss Income Monitor de la Banque Cler \(BCSIM\) - Banque Cler](#)

Fixer et imposer des règles claires

Les règles pour les étrangers sont aussi valables à Genève. Chaque étranger doit savoir si et dans quelles conditions il peut séjourner dans notre pays et notre canton. Les étrangers qui tombent à la charge de l'Etat, qui deviennent criminels, refusent de se conformer aux us et coutumes de notre pays ou manifestent des tendances extrémistes doivent être renvoyés. Une politique rigoureuse à ce niveau donnerait plus de crédit à nos lois, accroîtrait notre sécurité et réduirait nos charges sociales. Parallèlement, les étrangers qui font un effort, qui s'intègrent et qui respectent nos règles seront avantagés.

Des professionnels qualifiés au lieu d'une main-d'œuvre bon marché

Les entreprises aux activités internationales doivent pouvoir faire venir les meilleurs spécialistes pour répondre à la concurrence mondiale. C'est indispensable pour sauvegarder la position d'une Genève leader au niveau mondial. Mais, dans les faits, la main-d'œuvre n'est pas aussi qualifiée qu'on veut nous le faire croire. Les ressortissants UE peuvent migrer dans notre pays et notre canton indépendamment de leurs qualifications professionnelles, sans parler des milliers de travailleurs clandestins faiblement qualifiés attirés par l'appel d'air du programme « Papyrus » qui a consisté à accorder des autorisations de séjour aux étrangers ayant fait le choix de l'illégalité, sous prétexte de l'accueil humanitaire.

Agir contre le séjour illégal

Genève doit enfin se montrer plus sévère à l'égard des immigrants illégaux et des étrangers sans-papiers. Il suffirait en réalité que la législation en vigueur concernant les étrangers soit rigoureusement appliquée, ce que ne font ni les autorités administratives ni le Ministère public. Après la fin « officielle » de l'opération Papyrus, le Conseil d'Etat a exprimé sa satisfaction quant à la régularisation de 3'500 étrangers séjournant illégalement dans le canton. Outre récompenser le séjour illégal sur sa durée, Papyrus a pénalisé les Genevois et les étrangers légaux, puisque les secteurs où sont actifs les sans-papiers sont déjà les secteurs les plus touchés par le chômage à Genève. Le régime actuel provoque des incitations contre-productives et pénalise les étrangers qui s'efforcent d'obtenir légalement un permis de séjour. Non seulement les « sans-papiers » séjournent illégalement à Genève et utilisent les infrastructures collectives, mais en plus ils ne paient pas d'impôts. Les personnes interpellées qui n'ont pas d'autorisation de séjour doivent être expulsées et, pour empêcher les entrées illégales, nous exigeons de Berne que les frontières du canton soient mieux surveillées.

Autorisations de séjour «cas de rigueur» à des personnes dont le séjour n'est pas réglé1 (Art. 30 alinéa 1 lettre b LEI)

Canton ²	Admission ³	Refus
GE	1'582 ⁴	13
GL	1	0
NE	4	0
SG	1	0
VD	90	1
ZH	10	0
Total	1'708	15

Secrétariat d'Etat aux migrations SEM

1er janvier au 31 décembre 2021

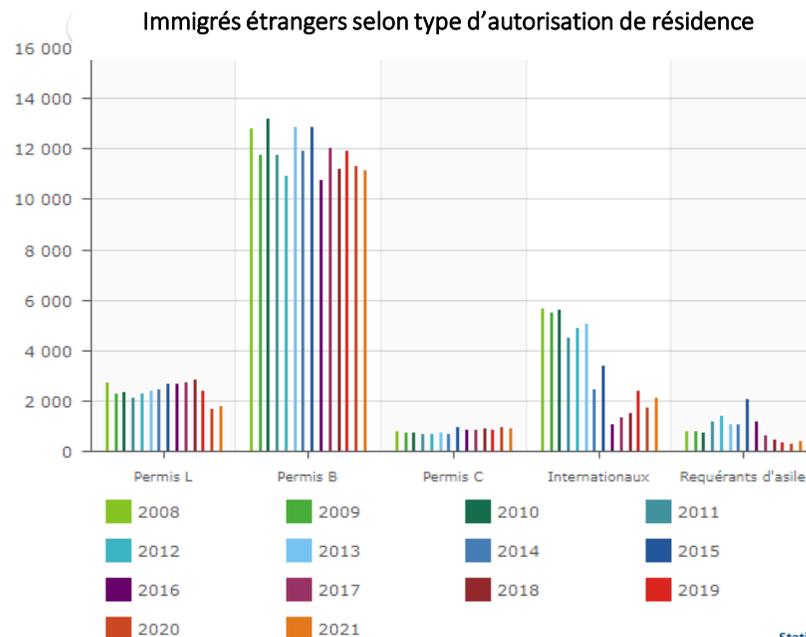
L'effort d'intégration doit venir des immigrants

L'intégration est l'affaire des immigrants. Une personne, qui souhaite immigrer à Genève, doit au préalable être parfaitement consciente de ce que cela signifie. Elle

doit apprendre le français et se familiariser avec les us et coutumes. Pour être efficace, l'effort d'intégration doit venir des immigrants. Or, la politique actuelle prône la démarche inverse : le canton finance, aux frais du contribuable, l'intégration des étrangers. Pour l'UDC, les étrangères et étrangers qui refusent de s'intégrer doivent quitter la Suisse.

La naturalisation doit être précédée d'une intégration effective

Seule une personne qui s'est intégrée avec succès, qui subvient à ses propres besoins, qui n'a pas de passé criminel et qui maîtrise bien une langue nationale doit avoir droit à la naturalisation, donc bénéficier du privilège de participer à la vie politique. L'UDC refuse l'extension du droit de vote et d'élection des étrangers, tout comme les facilités supplémentaires apportées à la naturalisation.



Positions

L'UDC ...

- veut empêcher que la pression sur les salaires continue d'augmenter et que notamment des salariés âgés soient évincés de leur place de travail en raison de l'immigration;
- demande le renvoi rigoureux et rapide des étrangers sans autorisation de séjour et des étrangers criminels;
- exige la restriction du regroupement familial et des prestations sociales pour tous les immigrants afin d'empêcher l'immigration dans l'Etat social;
- exige la révocation du permis d'établissement de personnes vivant depuis plus de deux ans de l'aide sociale;
- combat les onéreux programmes d'intégration mis en place par l'Etat; l'effort d'intégration doit partir des immigrants;
- refuse que le canton verse une aide sociale autre que l'aide d'urgence à des personnes sous le coup d'une décision de renvoi ayant force de loi ;
- refuse les régularisations collectives de clandestins, comme Papyrus ;
- s'oppose à la naturalisation de criminels et d'assistés sociaux;
- veut tourner la page des naturalisations bâclées et passer à des naturalisations respectant les critères fédéraux ;
- veut accroître les efforts contre le séjour illégal et le travail clandestin ;
- exige du canton une mise en œuvre sérieuse de l'initiative pour le renvoi des criminels étrangers ;
- refuse toute subvention aux organismes prenant en charge les clandestins ou les requérants d'asile déboutés ;
- s'oppose au travail illégal des sans-papiers ;
- s'oppose à l'extension du droit de vote et d'élection pour les étrangers.

Avantages

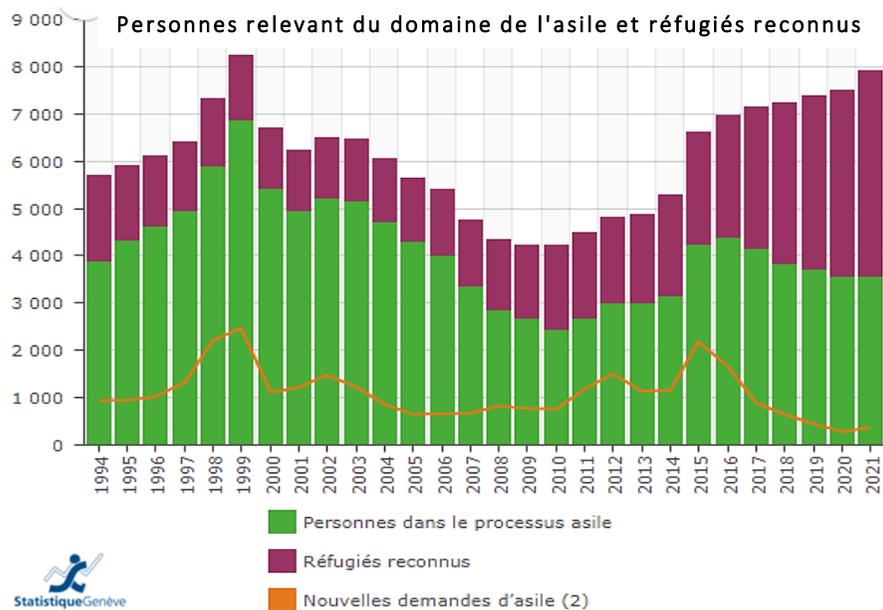
Ce que cela me rapporte :

- tant que salarié, une meilleure protection de mon emploi face au dumping de la main-d'œuvre de l'UE ou clandestine ;
- en tant que locataire, une maîtrise des coûts des loyers face à la pression migratoire ;
- en tant que riverain, des voisins étrangers qui respectent les règles en vigueur ;
- en tant que citoyen, plus de sécurité avec des étrangers criminels expulsés ;
- en tant que contribuable, moins de dépenses liées à la politique envers des étrangers refusant l'intégration ou séjournant illégalement ;
- en tant que jeune, une prospérité retrouvée avec une immigration raisonnée.

Fidèle à sa tradition humanitaire, Genève accueille au pro rata de sa population une partie des personnes qui déposent une demande d'asile en Suisse. Or, depuis des années, Genève ne fait plus la distinction entre la politique d'asile et la politique de migration et d'intégration. Résultat, des milliers de migrants économiques sont entretenus aux frais des contribuables. En pratique, les requérants d'asile d'aujourd'hui viennent grossir les rangs des bénéficiaires de l'aide sociale de demain.

Humains, oui, naïfs, non !

Comme canton suisse, Genève accueille depuis toujours des hommes et des femmes qui sont persécutés dans leur patrie et dont l'intégrité physique et la vie sont menacées. Notre tradition humanitaire est bien plus ancienne que n'importe quelle convention internationale sur les réfugiés ou les droits de l'homme. Mais cette tradition humanitaire ne signifie pas que nous devons nous laisser rouler dans la farine. La réalité est évidente : on ne distingue plus clairement entre requérants d'asile et migrants économiques (travailleurs étrangers). De plus en plus de personnes provenant des régions pauvres du monde abusent du droit d'asile pour tenter leur chance à Genève sans visa et sans autorisation de séjour. En finançant complètement le séjour de réfugiés économiques avec l'argent des contribuables, Genève encourage en réalité ces personnes à se faire passer comme « réfugiés » et se comporte injustement à l'égard des personnes qui respectent notre législation sur l'immigration.



Sécurité de la population

Les habitants de plusieurs communes, comme Onex, Veyrier, Bernex et Thônex, ont été mis devant le fait accompli et doivent supporter des centaines de prétendus réfugiés dans leur entourage. Les prétendues « familles victimes » du conflit syrien sont le plus souvent des hommes célibataires d'Afghanistan, d'Irak et d'Erythrée animés par des motivations économiques. Cette culture de la bienvenue s'est traduite en Allemagne par des agressions de masse, sauvages et planifiées à l'encontre des jeunes femmes. Pour l'UDC, la sécurité des habitants de nos communes, en particulier des femmes et des enfants, est une priorité.

Les coûts de l'asile pèsent sur les budgets

L'afflux massif de requérants impacte nos finances cantonales. Les coûts complets de la politique relative à l'asile sont difficiles à identifier car des coûts relatifs aux bénéficiaires de l'asile sont compris dans d'autres politiques publiques comme notamment les coûts liés au renvoi, les coûts liés à l'intégration et les coûts liés à l'assurance maladie des réfugiés. En 2020 l'Hospice général a 98 millions en prestations d'asile, en hausse de 94% par rapport à 2010. Or, dans le domaine de l'asile les migrants suivis étaient 4'476 en 2020, contre 4'146 en 2010.

Positions

L'UDC...

- exige le renvoi systématique des requérants d'asile déboutés ou frappés d'une décision de non-entrée en matière (NEM) ;
- exige que les prestations accordées aux requérants d'asile déboutés se limitent à l'aide d'urgence ;
- s'oppose à un traitement de faveur pour les mineurs non accompagnés ;
- veut que les habitants des communes puissent se prononcer sur l'implantation des centres d'hébergement pour migrants ;
- refuse l'implantation de centres pour hommes célibataires près des écoles ou des habitations familiales ;
- exige une totale transparence des coûts induits par l'arrivée massive de migrants assistés.

Avantages

Ce que cela me rapporte :

- en tant que citoyen, la certitude que le canton ne se laisse pas bernier par de faux réfugiés ;
- en tant que contribuable, une charge réduite grâce à des économies dans le domaine de l'asile ;
- dans la vie quotidienne, plus de sécurité pour tous avec moins de requérants d'asile déboutés traînant dans la rue et s'adonnant à des activités illégales, notamment à la vente de drogue.

La civilisation occidentale s'inspire de la tradition judéo-chrétienne. Le fait religieux accompagne l'histoire de notre pays dès sa fondation puisque nos devanciers ont choisi de placer la Suisse sous la protection divine. Au fil du temps, la nécessité de séparer l'Eglise de l'Etat est apparue et figure à l'article 3 de notre constitution qui précise que le canton de Genève est laïc. L'Etat ne tient ainsi aucun compte des éventuelles convictions religieuses dans son rapport au citoyen, mettant en œuvre le principe selon lequel la loi est la même pour tous.

Ne pas confondre laïcité et laïcisme

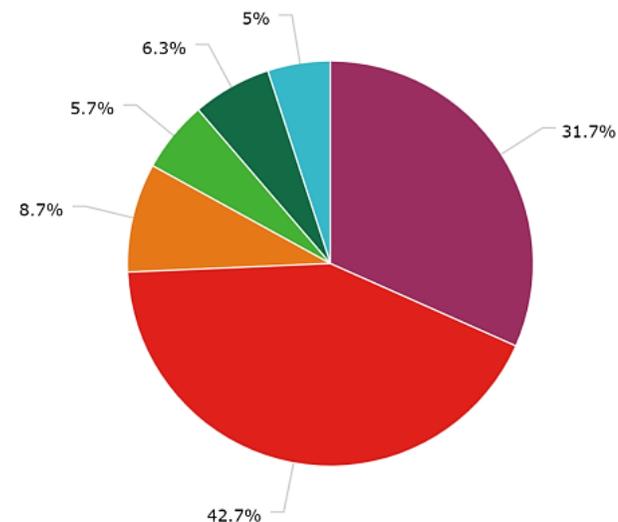
Cela dit, il convient de ne pas confondre laïcité et laïcisme, vision hostile au fait religieux en lui-même. Certains prétendent effacer notre passé religieux de l'espace public en réclamant la suppression du moindre symbole relatif à la religion. Ceux-là veulent en fait renier nos racines, supprimer l'héritage culturel occidental qui est le nôtre pour le remplacer par un athéisme intransigeant. Une application aveugle du principe de laïcité interdit désormais les baptêmes dans le lac. On voit pourtant assez mal en quoi cette pratique contrevient au rapport que l'Etat doit entretenir avec le citoyen. Cela est d'autant plus incompréhensible qu'une autre religion bénéficie de privilèges autrement plus choquants comme nous allons le voir.



Le laïcisme n'est de loin pas la seule menace qui pèse sur nos traditions religieuses et culturelles. L'Islam, pour des raisons diamétralement opposées, s'attaque également aux fondements de notre civilisation marquée par l'esprit de tolérance. Les fondamentalistes musulmans profitent précisément de notre

tolérance à leur égard pour contester nos valeurs et tendre à les remplacer par les leurs. Ces derniers proviennent souvent de pays où il n'existe pas d'ordre juridique démocratique. Ils apportent parfois des conceptions du droit et de l'ordre ou encore de la position de la femme dans la société qui sont incompatibles avec notre système juridique et nos règles démocratiques. On le sait à Genève où une figure de la communauté musulmane prétend que la femme non voilée n'a pas d'honneur, qu'elle est comme une pièce de monnaie qui passe de mains en mains, méritant au surplus la lapidation en cas d'adultère.

Répartition de la population résidante selon l'appartenance religieuse, de 2016 à 2020



Eglise catholique romaine	31.7	Sans appartenance religieuse	42.7
Eglise et communautés protestantes	8.7	Autres communautés chrétiennes	5.7
Communautés musulmanes	6.3	Autres	5

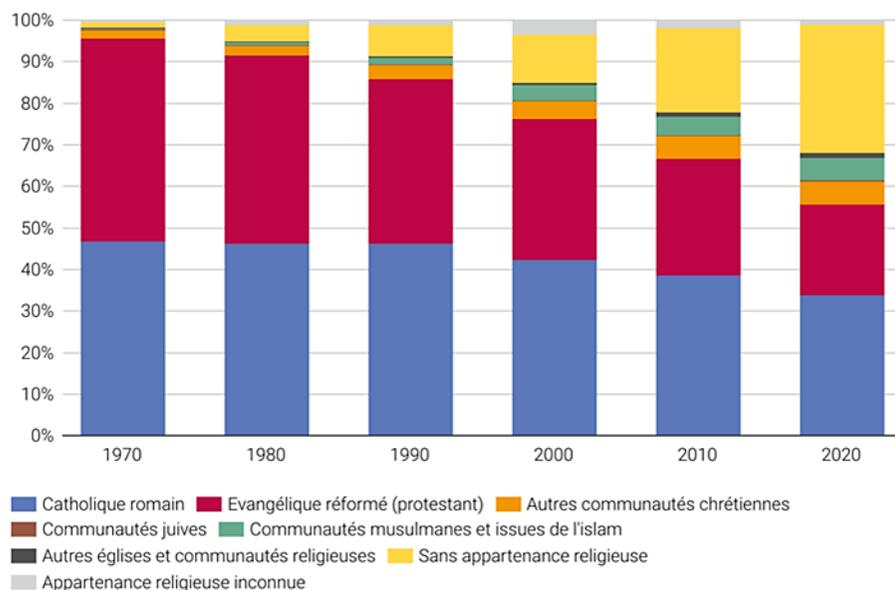
Suivre d'un œil critique l'expansion de l'islam

Etrangement, les féministes ne protestent guère contre ces propos inacceptables, soucieuses sans doute d'éviter toute stigmatisation. Les accommodements raisonnables, manière politiquement correcte de désigner les entorses à notre système juridique, ne doivent en aucun cas être consentis.

Toute tolérance devient à la longue un droit acquis et sert de base pour les accommodements suivants. Dans la mesure où de nombreuses revendications sont contraires au vivre-ensemble tel que nous le concevons, nous devons suivre attentivement et d'un œil critique l'expansion de l'Islam.

Évolution du paysage religieux

Population résidante permanente âgée de 15 ans ou plus



Sources: OFS – RFP (1970–2000), Relevé structurel (RS, 2010–2020)

© OFS 2022



A Genève, la population musulmane se montait à 18'155 personnes en 2010, progressant à 26'500 en 2020, ce qui représente une augmentation atteignant près de 50% en dix ans.

Expansion problématique des centres islamiques à Genève

La vision profondément choquante que le directeur du Centre Islamique de Genève a de la femme ne l'empêche pourtant pas d'avoir reçu toutes les autorisations nécessaires pour tripler la surface de ses locaux. Compte tenu de l'opposition de la ville, il a fallu l'intervention du canton pour permettre à ce personnage d'aller de l'avant. Nous estimons qu'il n'appartient pas au Conseil d'Etat d'intervenir pour faciliter l'activité délétère d'un homme chassé de la fonction publique précisément pour ses propos inacceptables. A l'Université, certains étudiants musulmans pratiquent la prière dans les escaliers faute de salles réservées à cet effet. Manifestement, nos autorités ont plus de facilité à interdire les baptêmes dans le lac que les prières islamiques dans un lieu censé assurer la transmission du savoir.

Positions

L'UDC...

- refuse la reconnaissance de communautés religieuses en conflit avec nos valeurs comme corporations de droit public et la formation par l'Etat de religieux de ces communautés ;
- s'engage en faveur du fondement chrétien et occidental de notre Etat, de notre régime juridique et de notre culture;
- demande que les croix symbolisant notre culture chrétienne et occidentale et notre religion soient tolérées et respectées également dans l'espace public;
- refuse tout droit spécial à motivation religieuse qui est en contradiction avec notre régime juridique;
- exige l'interdiction de la dissimulation du visage lors d'activités de service public comme dans le domaine de la santé, de la police, aux guichets publics ou dans les métiers de l'enseignement;
- exige que les écolières et écoliers des établissements publics se présentent à l'enseignement sans couvre-chef;
- refuse tout droit à des règles funéraires spéciales dans les cimetières publics;
- s'oppose à des réglementations spéciales des jours fériés pour des communautés religieuses non reconnues;
- veut que toutes les écolières et tous les écoliers fréquentent les cours obligatoires.

Avantages

Ce que cela me rapporte :

- comme croyant, la liberté d'exercer ma religion;
- comme parent, la certitude que mes enfants puissent à l'école également s'orienter selon les valeurs chrétiennes et occidentales;
- comme enseignant, la certitude que tous les élèves suivent mes cours;
- comme citoyen, la protection contre la violence et les incitations publiques à la haine.

Elaboré par des urbanistes dans une vision à moyen-long terme, le plan directeur cantonal a établi des « principes de densification ». Au nom du dogme de la « crise du logement », la fuite en avant est actée dans le plan directeur. Ces « principes » entendent imposer à un canton surdensifié de nouvelles lignes directrices sous prétexte de construire vite et beaucoup, en vue d'accueillir toujours plus d'habitants à Genève. Il s'agit d'une vision destructrice de notre patrimoine naturel et bâti, mettant en péril nos équilibres sociaux et environnementaux.

Tenir compte des besoins des habitants actuels

L'aménagement du territoire est nécessaire à l'orientation et à la coordination des besoins de logement, de déplacement et d'emploi des habitants actuels et futurs. Il doit avoir pour objectif de procurer aux habitants dudit territoire de bonnes conditions de vie. Dès lors, l'aménagement ne peut se faire qu'en tenant compte des besoins des habitants existants.

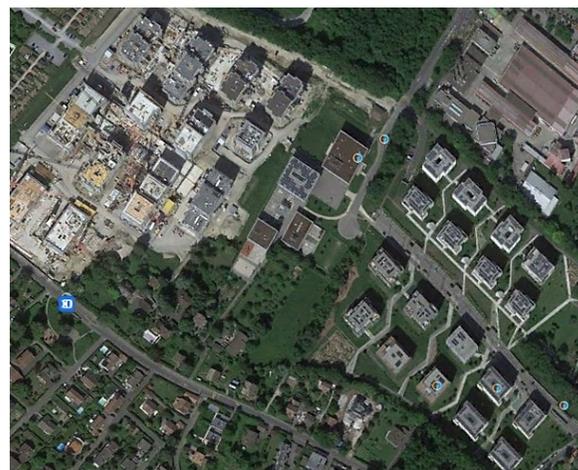
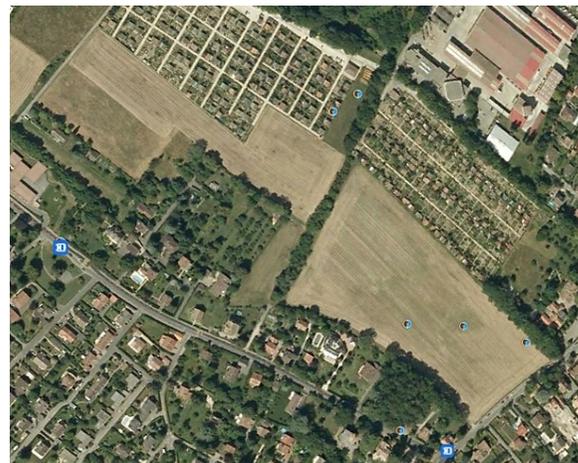


Plan directeur cantonal: non à la densification démesurée comme objectif

Nos enfants ne parviennent pas à se loger sur le territoire cantonal, c'est pourquoi un plan directeur cantonal ne devrait pas avoir comme objectif de préparer Genève à accueillir toujours plus d'habitants au détriment de notre population résidente.

Sauvegarder le substrat fiscal

La « mutation » de secteurs entiers de la zone villa, nous l'avons vu, entraînera la disparition d'un poumon de verdure. Mais la destruction de secteurs entiers de la zone villa se traduira par une diminution des recettes fiscales, car c'est de la zone villa que proviennent 80% des impôts des personnes physiques. Ainsi, toute une frange de la population garante de la stabilité et de l'équilibre de notre société quittera Genève pour aller vivre en terres vaudoises ou françaises.



Cette classe moyenne supérieure, dont l'Etat a choisi de détruire l'habitat pour le remplacer notamment par des logements d'utilité publique (LUP), ira consommer et payer ses impôts ailleurs. La politique de « renouvellement » urbain d'une partie de la zone villa se traduira par le remplacement d'une classe moyenne par une population plus précarisée, avec à la clé une explosion des dépenses sociales.

La Chapelles-les-Sciers :
2010 (haut), 2020 (bas).
Source: Google Earth.

Sauvegarder la zone villa garantit la verdure urbaine

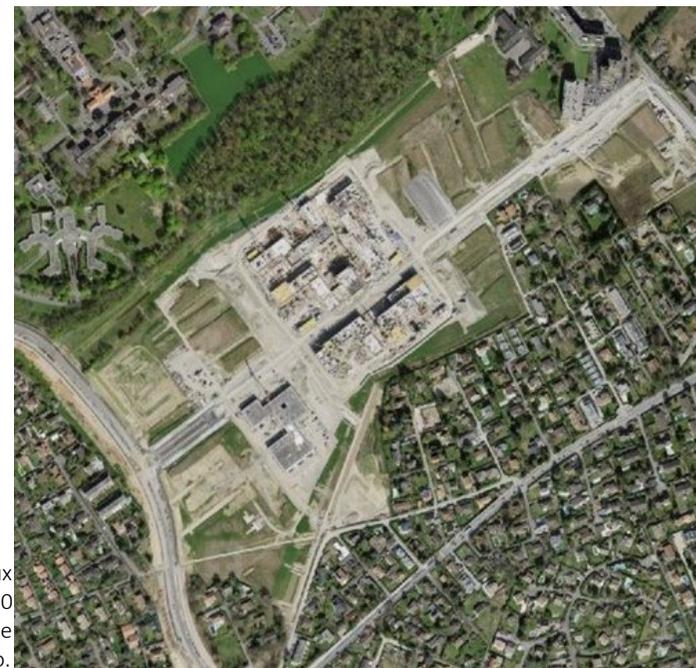
L'UDC s'oppose fermement à la destruction de la zone villa. Cette zone villa, en laquelle l'Etat voit une vaste réserve de terrains disponibles permettant de réaliser sa politique de la démesure et augmenter de manière significative la population du canton de Genève, permet aujourd'hui d'assurer une certaine mixité sociale et d'agir comme un poumon de verdure au milieu d'une cité surdensifiée. D'ailleurs, on compte parmi les défenseurs de cet environnement à la fois bâti et végétal, les habitants des barres d'immeubles voisines qui bien souvent entretiennent d'excellents rapports avec les propriétaires de villa.



Les Communaux d'Ambilly : 2015
Source : Google Earth/Swisstopo.

Défendre les petits propriétaires face à l'Etat

Attachés à la garantie constitutionnelle de la propriété, nous ne pouvons souscrire au programme d'expropriation mis en place par l'Etat. Sous couvert de lois prétendument sociales, l'Etat s'attaque aux petits propriétaires d'une classe moyenne supérieure en les obligeant à céder leur bien à un prix inférieur au marché comme cela se fait en zone de développement. Dans ces larges périmètres, appelés à être sacrifiés sur l'autel de la densification, de nombreux petits propriétaires craignent des pertes financières, puisque la valeur de leur bien sera arbitrairement plafonnée.



Les Communaux d'Ambilly : 2020
Source : Google Earth/Swisstopo.

Positions

L'UDC...

- s'oppose aux plans directeurs cantonaux imposés aux Genevois ;
- demande un renforcement du pouvoir des communes en matière d'aménagement du territoire ;
- veut que les citoyens puissent se prononcer sur le plan directeur cantonal ;
- soutient la conservation de la zone agricole ;
- soutient la conservation de la zone villa face à la surdensification (révision de l'art. 59 LCI) ;
- exige la priorisation des logements pour nos résidents et leurs enfants ;
- réclame de nouveaux mécanismes financiers et fiscaux pour faciliter l'accès à la propriété ;
- veut un aménagement du territoire qui réponde en priorité aux besoins des résidents et de leurs enfants ;
- soutient le dialogue entre les différents acteurs de l'aménagement et s'oppose à ce que l'Etat passe outre la volonté de la population et des communes en matière d'aménagement du territoire;
- s'oppose à une immigration de masse et à la surdensification qui en résulte ;
- s'oppose au maintien d'installations dangereuses à proximité de la population, comme notamment les dépôts pétroliers ;
- soutient les rénovations des bâtiments pour une meilleure efficacité énergétique;
- demande de favoriser l'utilisation de matériaux indigènes dans les constructions et de recourir prioritairement aux entreprises locales.

Avantages

Ce que cela me rapporte :

- comme locataire, des logements abordables et accessibles ;
- comme chef d'une entreprise locale, l'assurance de ne pas être exclu des marchés publics face à des conglomérats étrangers ;
- comme propriétaire de villa, la garantie de pouvoir continuer à vivre dans ma maison ;
- comme citoyen, un cadre de vie agréable, préservé de la surdensification.

Avec plus de 500'000 habitants et 11'000 hectares de surface agricole utile, Genève ne couvre que 11% de ses besoins alimentaires. L'UDC lutte contre la logique consistant à importer des fruits et légumes de l'étranger alors qu'il serait possible de les produire chez nous en respectant les conditions de production et les conditions toujours plus d'aliments de toujours plus loin, et s'engage en faveur d'une agriculture indigène qui fournit à la population des denrées alimentaires saines et produites à proximité. L'UDC apporte son soutien à toute initiative visant à augmenter le taux d'auto-provisionnement alimentaire cantonal.



Crise mondiale, solutions locales

La crise du Covid-19, puis la crise ukrainienne ont mis en évidence l'importance d'une production alimentaire locale et nationale. Les fermetures de frontières, les mises en quarantaine et les perturbations du marché, de la chaîne d'approvisionnement et du commerce constituent des risques pour notre accès à l'alimentation.

C'est pourquoi, nos familles paysannes doivent pouvoir vivre dignement avec les services importants qu'elles rendent à la collectivité.

Le sol : une ressource précieuse à sauvegarder

Le sol et les surfaces agricoles utiles ne sont pas des ressources illimitées. Accueillir davantage d'habitants comme le préconise le plan directeur cantonal conduit à bétonner de précieuses terres agricoles et à accroître notre dépendance alimentaire. Face à la chicanerie administrative, l'UDC préconise dans la zone agricole, un aménagement raisonnable autorisant une exploitation souple et complète des bâtiments et installations agricoles.



L'UDC s'oppose à l'enfouissement de déchets non biodégradables sur nos terres agricoles. Illustration : mâchefers d'incinération d'ordures ménagères.

Agriculture productive

Une agriculture productive assure de la manière la plus efficace et la plus avantageuse possible l'entretien des paysages cultivés diversifiés et bien structurés. A Genève, l'objectif d'une agriculture productive est rendu difficile avec un taux de jachère de 30%, alors qu'un taux de 6% est considéré comme opportun.

L'approche « productive » est plus écologique que de transporter d'un continent à l'autre des denrées alimentaires qui peuvent être produites ici et avec tous nos standards de qualité. L'UDC souhaite par ailleurs favoriser l'installation de jeunes exploitants non issus de familles agricoles en leur octroyant des garanties de crédit et des incitations fiscales.

Positions

L'UDC...

- souhaite augmenter le taux d'auto-provisionnement alimentaire de Genève;
- entend soutenir la production et la consommation de produits agricoles locaux ;
- propose de mettre en avant les produits Genève « Région Terre Avenir » dans des points de vente facilement accessibles du grand public ;
- demande une protection accrue des surfaces agricoles ;
- veut préserver le patrimoine naturel et bâti;
- entend préserver nos ressources en eau ;
- s'oppose à l'enfouissement de déchets non biodégradables sur nos terres agricoles et exige leur recyclage ;
- veut favoriser l'installation des jeunes exploitants non issus de familles agricoles ;
- veut favoriser la production d'énergies renouvelables en zone agricole.

Avantages

Ce que cela me rapporte :

- comme consommateur, davantage d'aliments produits dans le respect des normes sociales et environnementales suisses ;
- comme citoyen, la garantie que l'approvisionnement alimentaire de Genève ne diminue plus ;
- comme agriculteur, la garantie que mon outil de travail soit préservé ;
- comme futur exploitant, la possibilité de disposer d'un coup de pouce pour débiter mon activité.

Tous les modes de transport sont indispensables. C'est pourquoi aucun mode de transport ne devrait être discriminé pour des raisons idéologiques. Pour garantir la mobilité, il est impératif de maintenir et de veiller au respect de l'article constitutionnel garantissant le libre choix du mode de transport. Il faut conserver nos places de parc et exiger que les places supprimées soient intégralement compensées, là où leurs suppressions sont nécessaires, par des parkings souterrains. L'UDC soutient une politique de la mobilité misant sur un réseau routier performant par un accroissement des investissements dans les infrastructures routières afin de fluidifier le trafic.

Que serait Genève sans liaison aérienne ?

Par ailleurs l'aéroport, poumon économique de Genève, est aussi à considérer comme une composante essentielle de notre mobilité.

La mobilité est le moteur de l'économie

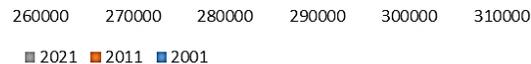
La mobilité passe pour être le moteur de l'économie et du commerce et contribue à la prospérité du canton. A Genève, la route est négligée par rapport aux autres modes de transports alors



que la population a augmenté de 45'000 personnes entre 2010 et 2020, chargeant par la même occasion les routes du canton. Des autorités genevoises qui veulent recevoir autant d'habitants supplémentaires, doivent aussi veiller à mettre à leur disposition des infrastructures suffisantes. Cela n'a pas été le cas pour la route.

Des besoins en mobilité biens réels

Nombre de véhicules en circulation à Genève



Non au démantèlement des infrastructures routières

Sous prétexte « d'une pacification des centres urbains » ou avec l'excuse d'une réduction du bruit routier, l'Etat concrétise sa politique contre les véhicules motorisés individuels en réduisant notamment la vitesse au risque de voir des conducteurs emprunter des itinéraires de contournement. Avec l'essor de la mobilité électrique et des voitures de plus en plus automatisées, les routes ne risquent pas d'être moins sollicitées à l'avenir.

116 heures dans les bouchons

La croissance du trafic liée à la hausse de la population durant les dernières décennies soumet nos infrastructures à de fortes pressions. Les goulets d'étranglement se multiplient. Preuve en est l'augmentation des heures d'attente dans les bouchons.

En moyenne, les Genevois ont perdu 116 heures dans le trafic, soit pratiquement cinq jours. Genève occupe la plus haute marche du podium en Suisse (source: Watson, 09.02.2020)



Pour l'année 2020, Genève occupe la première place de la ville la plus « embouteillée » de Suisse d'après le classement mondial d'INRIX. Non seulement les arts et métiers souffrent de cette situation, mais le tourisme en pâtit également. Si rien ne change, notre économie subira de gros dommages

30 km/h l'apocalypse au ralenti

Cette situation est la conséquence, d'une part du développement économique, de la mobilité croissante et de l'immigration massive et, d'autre part, d'une politique des transports unilatérale anti-voiture menée depuis des années par le Conseil d'Etat et par la majorité de gauche et du centre au Grand Conseil. Les prétextes les plus farfelus sont mis en avant pour s'attaquer aux usagers de la route : suppression de voies de circulation à cause du COVID et généralisation du 30 km/h pour lutter contre le bruit avant même d'avoir donné une chance au phonoabsorbant. C'est oublier que même les voitures électriques et les voitures à conduite automatisée ont besoin de routes et de places de parc!

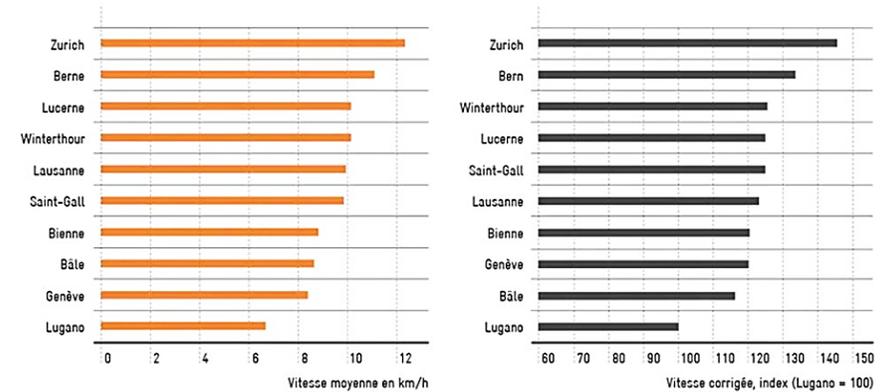
Halte à la paralysie organisée!

Les Genevoises et les Genevois paient toujours plus pour leurs déplacements en voiture, mais bénéficient de moins en moins de contre-prestations. Un Conseil d'Etat résolument anti-voiture se contente de puiser dans l'impôt sur les véhicules pour poser des panneaux 30 km/h, acheter de la peinture jaune pour peindre des pistes cyclables et supprimer massivement des places de stationnement. La folie des grandeurs « locale » du Conseil d'Etat contraste avec son incapacité à plaider auprès de la Berne fédérale pour des moyens en faveur de la suppression des goulets d'étranglement et pour aménager les tronçons les plus fréquentés. La passivité du Conseil d'Etat à Berne pénalise les Genevois.



Genève : des transports publics parmi les plus lents de Suisse

Tous les modes de transport pâtissent de la réduction de la surface circulaire. Comme l'a relevé la Cour des Comptes, malgré des investissements de plusieurs dizaines de millions de francs pour moderniser la régulation lumineuse et créer des sites propres, la vitesse commerciale des Transports publics genevois (TPG) stagne à environ 14 km/h aux heures de pointe, n'ayant quasiment pas évolué depuis 1988. En ciblant la seule ville de Genève, la vitesse d'exploitation est encore plus basse. L'UDC estime par ailleurs que les taxis devraient être considérés comme une forme de transports publics et, de ce fait, pouvoir utiliser toutes les voies dévolues aux transports publics.



Source : Avenir Suisse, « Les transports publics des villes suisses ont leurs qualités – la rapidité n'en fait pas partie, 2019 ». A droite, tableau avec la vitesse corrigée par un facteur dépendant de la longueur du trajet.

Halte au racket des utilisateurs de la route

Les automobilistes sont vus comme des vaches à lait par les autorités. Or, les Genevois font au quotidien le constat que circuler dans Genève est devenu quasi impossible. Rouler en véhicule individuel motorisé est un défi avec la multiplication d'aménagements et d'autres obstacles dont le seul objectif est de concrétiser la politique anti-voiture de l'Etat.

Un Etat qui s'assoit sur la liberté individuelle du choix du mode de transport, en rendant impossible l'utilisation des moyens de transport individuels motorisés, doit en supporter les conséquences et ne peut pas exiger des automobilistes de payer plein tarif pour des infrastructures qu'ils ne peuvent tout simplement plus utiliser. C'est pourquoi, la perception d'un impôt auto parmi les plus élevés de Suisse ne se justifie pas et il importe de le diminuer de moitié comme le demande notre initiative. Le but étant qu'à moyen terme cet impôt disparaisse.

Positions

L'UDC...

- propose de diminuer de 50% l'impôt sur les véhicules (initiative) ;
- s'oppose à la généralisation du 30 km/h ;
- entend prioriser le développement du revêtement phonoabsorbant avant le 30 km/h comme moyen de lutte contre le bruit routier ;
- soutient la traversée du lac pour désengorger Genève ;
- soutient la traversée de la Rade et la traversée par bacs ;
- soutient le principe de la 3ème voie autoroutière ;
- demande des investissements égaux pour les transports publics et les transports privés ;
- exige la réalisation rapide du programme des routes de contournement (contournement de Chancy, contournement de Genève-Sud, etc.) dans le respect des riverains;
- s'oppose à la fermeture de rues ouvertes à la circulation sans contrepartie pour tous les usagers ;
- entend protéger les habitants des villages du trafic pendulaire ;
- soutient la construction des P+R et leur utilisation par l'ensemble de la population quel que soit leur lieu de domicile ;
- s'oppose à la construction de nouveaux quartiers ou zones industrielles sans les infrastructures routières suffisantes pour y accéder et y stationner ;
- exige le strict respect du principe de compensation des places de stationnement et que la population puisse se parquer dans son quartier ;
- demande la coordination des chantiers afin de fluidifier le trafic;
- entend fluidifier le trafic en adaptant la signalisation lumineuse aux heures de pointe ;
- s'oppose aux interdictions de circuler plus ou moins déguisées, aux aménagements routiers mal adaptés ainsi qu'aux mesures de gestion du trafic trop restrictives tel un péage urbain ;
- conteste l'implantation de nouveaux radars qui n'ont pas pour but d'augmenter la sécurité.

Avantages

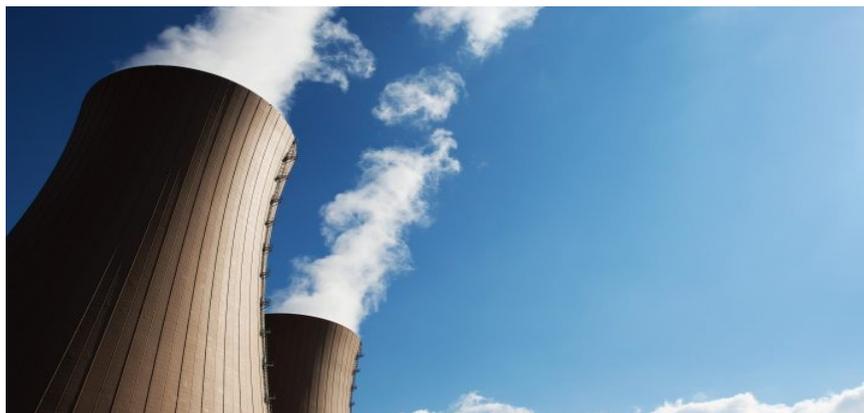
Ce que cela me rapporte :

- comme chef d'entreprise ou artisan, l'assurance de pouvoir compter sur un réseau routier performant pour exercer au quotidien mon activité ;
- comme automobiliste, une fiscalité modérée sur mon véhicule ;
- comme usager de la route, davantage de sécurité et moins de bouchons ;
- comme villageois, une plus grande qualité de vie grâce aux routes de contournement.

Les promoteurs de l'abandon du nucléaire prétendaient qu'une pénurie d'électricité n'était qu'un diable sur la muraille peint par l'UDC lors de la campagne sur la stratégie énergétique 2050. Malheureusement, ils sont parvenus à convaincre et aujourd'hui, la pénurie est là. Elle est d'autant plus grave que la guerre en Ukraine a profondément bouleversé les échanges internationaux, contrariant nos importations d'énergie sur lesquelles il était prévu de compter pour assurer la transition vers le renouvelable.

Dépendants des marchés internationaux

Comme les autres partis nous ont poussés à renoncer délibérément à une production électrique indigène, nous sommes dépendants des marchés internationaux qui obéissent à la loi de l'offre et de la demande. Avant même les événements à l'Est, le 1er novembre 2021, les SIG ont annoncé une hausse du gaz de 12% en moyenne. Ce n'était qu'un avant-goût, le prix de cette énergie ayant pris l'ascenseur. Le résultat est là, il faudra payer plus cher pour avoir moins. Moins d'énergie pour les entreprises, les privés, moins de chaleur dans les appartements, prix prohibitifs à la pompe, hausses de charges pour les locataires, nous payons toutes et tous le prix de l'aveuglement écolo.



La vision verte: une doctrine sans lien avec la réalité

Mais notre canton veut aller encore plus loin. Comme il l'indique dans son Plan directeur de l'Energie 2020-2030. « La Conception générale de l'énergie adoptée par le Canton de Genève est fondée sur le concept de la société à 2000 W sans nucléaire comme vision de long terme. »

Cette vision verte appartient désormais au monde du rêve et doit céder le pas au pragmatisme. La population du canton ne cesse de croître, les besoins en énergie augmentent malgré l'amélioration de l'efficacité énergétique. Réduire nos besoins n'est possible que dans la tête de quelques utopistes attachés à leur doctrine sans lien avec la réalité.



Le renouvelable, pas au rendez-vous

Il faut l'admettre, le renouvelable n'est pas au rendez-vous. Les SIG doivent abandonner la fiction verte et revenir à leur mission première, celle d'assurer les besoins de notre canton. Les visées environnementales du Conseil d'Etat détournent ce mandat pour le transformer en vitrine verte à sa propre gloire. La mégalomanie de quelques-uns ne saurait se payer au prix d'une lourde menace sur notre vie au quotidien.

Selon l'économiste français Jean Monnet, « les hommes n'acceptent le changement que dans la nécessité et ils ne voient la nécessité que dans la crise. »

La crise est là

Il est plus que temps de tourner le dos au mirage vert pour nous en tenir aux faits. Nous sommes dépendants des marchés internationaux pour assurer nos besoins en énergie, donc tributaires de cours fixés par les exportateurs. Deux pistes s'imposent, réduire notre consommation et augmenter la production indigène.



La vision verte: une doctrine sans lien avec la réalité

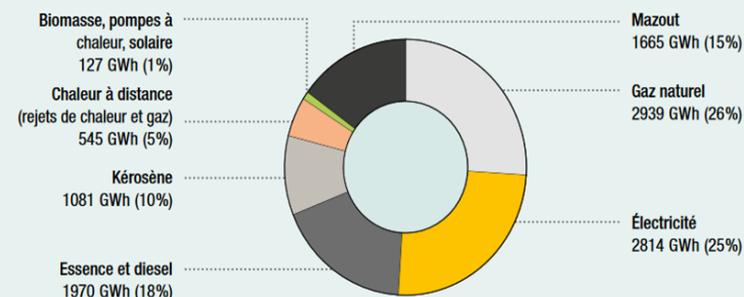
S'agissant de la première voie à suivre, nous avons une indéniable emprise sur notre façon de consommer. Le programme bâtiments doit être accéléré, le chauffage étant particulièrement énergivore, afin d'éviter les baisses de température en hiver, solution prônée par les pouvoirs publics. Malheureusement, le Conseil d'Etat a choisi la voie de la contrainte, grave erreur. C'est en rendant la transition énergétique attractive que nous devons procéder. La volonté de nos autorités de se pavaner en fer de lance de la transition écologique présente un coût prohibitif pour la population genevoise déjà fortement attaquée sur son pouvoir d'achat. Il est urgent de changer de voie.

Augmenter le degré d'auto-provisionnement énergétique

En matière de production indigène, comme nous l'avons mentionné, l'abandon du nucléaire n'a pas résisté à la réalité. Il faut corriger le tir et assurer la maintenance des centrales actuelles voire planifier la construction d'une centrale de dernière génération.

CONSOMMATION D'ÉNERGIE FINALE

Répartition de la consommation cantonale par type d'agent énergétique (2018)



Sources: OCSTAT, SIG, UniGE, OCEN. Consommation de kérosène liée au trafic aérien prise en compte à hauteur de 22%, comme dans le Plan climat cantonal, seuls les déplacements des résidents du Canton étant considérés.

Les Verts ou l'énergie

Les barrages devraient être rapidement surélevés afin d'augmenter leurs capacités mais, paradoxalement, les mêmes qui militent pour l'énergie verte s'opposent aux travaux pour cause d'atteinte à la nature. En fait, dans la mesure où ils sont incompatibles, le choix est simple, les Verts ou l'énergie.

Positions

L'UDC...

- préfère des incitations positives comme des allègements fiscaux, la déductibilité des investissements dans les énergies renouvelables et l'augmentation de l'efficacité énergétique plutôt qu'une politique de subventionnement;
- salue la recherche et le développement privés de projets dans le domaine des énergies renouvelables comme la géothermie, l'énergie solaire et éolienne ainsi que la biomasse sans subventions et indemnités publiques.
- approuve la sauvegarde et l'extension de la production électrique indigène, notamment de la force hydraulique;
- combat la politique onéreuse, hostile à l'économie, idéologique et restrictive menée aux niveaux cantonal et communal;
- revendique une énergie fiable, suffisante et à un prix abordable pour les particuliers et l'économie;
- exige un approvisionnement énergétique fondé sur les principes de la demande, de l'économie, de l'indépendance, de la protection de l'environnement et de faibles émissions nocives;
- s'oppose catégoriquement à une augmentation des impôts, redevances et taxes et à l'introduction de nouveaux prélèvements fiscaux qui renchérissent l'énergie;
- refuse des taxes d'incitation ou d'encouragement ainsi que d'autres régulations, prescriptions et interdictions dans le domaine énergétique qui défavorisent les arts et métiers, les régions périphériques et la population;
- approuve la sauvegarde et l'extension de la production électrique indigène, notamment de la force hydraulique;
- se prononce contre des interdictions de certaines techniques comme les chauffages à l'huile ou des interdictions de circuler frappant les voitures à essence ou diesel;
- s'engage pour le maintien du mix électrique actuel qui a fait la preuve de son efficacité et refuse avec détermination un arrêt anticipé des centrales nucléaires pour des motifs idéologiques ainsi qu'une détérioration des conditions-cadres de tous les agents énergétiques;
- entend limiter les prix du chauffage à distance en instaurant un prix maximum acceptable (par exemple 18 ct) et permettre à tous les bâtiments à proximité de s'y raccorder ;
- s'oppose à la répercussion des investissements liés en lien avec la transition énergétique sur les locataires ;
- attend de l'Etat qu'il se montre exemplaire dans la rénovation et l'énergie;
- soutient les mesures incitatives pour réduire la consommation d'énergie, par exemple en réduisant la part fixe ;
- entend permettre aux particuliers de faire jouer la concurrence sur le marché de l'énergie ;
- exige que les bénéfices des SIG soient répercutés sur les clients par une baisse des prix ;
- demande une meilleure intégration des installations photovoltaïques en zone villa au travers d'un règlement d'application ;
- exige de l'Etat qu'il mette des installations photovoltaïques sur les toits de ses bâtiments.

Avantages

Ce que cela me rapporte :

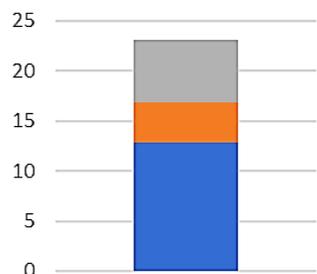
- comme consommateur, de l'énergie en suffisance et à un prix abordable;
- comme chef d'entreprise, un approvisionnement énergétique fiable et à un prix abordable, donc une plus grande sécurité de planification;
- comme citoyen soucieux de la protection de l'environnement, un approvisionnement énergétique produisant peu d'émissions nocives et largement indépendant de l'étranger;
- comme propriétaire immobilier, l'assurance de ne pas devoir subir de nouvelles prescriptions, interdictions et contraintes, donc d'avoir moins de frais;
- comme habitant d'une région périphérique, des emplois intéressants près de chez moi;
- comme citoyen responsable, une plus grande indépendance par rapport à l'étranger et aux prix internationaux, donc une moins grande exposition de la Suisse aux pressions étrangères ;
- comme locataire, la garantie de ne pas avoir à prendre à ma charge les travaux de rénovation énergétique ou d'isolation.

Aux 12,8 milliards de dette de l'Etat fin 2020 s'ajoutent la dette des entités faisant partie de son périmètre de consolidation (+4,1 milliards) et les obligations de prévoyance non couvertes (+6,2 milliards) soit un total de 23,1 milliards de dette consolidée.

Halte à la croissance inconsidérée des dépenses

Malgré de solides recettes fiscales qui font de Genève un canton contributeur dans la péréquation financière fédérale (303 francs versés par habitant du canton), les finances du canton sont des plus précaires à cause de dépenses démesurées. Genève vit une crise des dépenses et non pas des recettes. En 1990, la dette brute du canton atteignait 4,2 milliards de francs. Son montant, selon le Conseil d'Etat, s'élève à 12,8 milliards en 2020 (source : OCSTAT). Ces dernières années, les dépenses cantonales se sont accrues sensiblement plus vite que la croissance de la population (exemple : en 2019, les charges ont progressé de 2,5% alors que la population progressait de 1%).

Dette consolidée de l'Etat



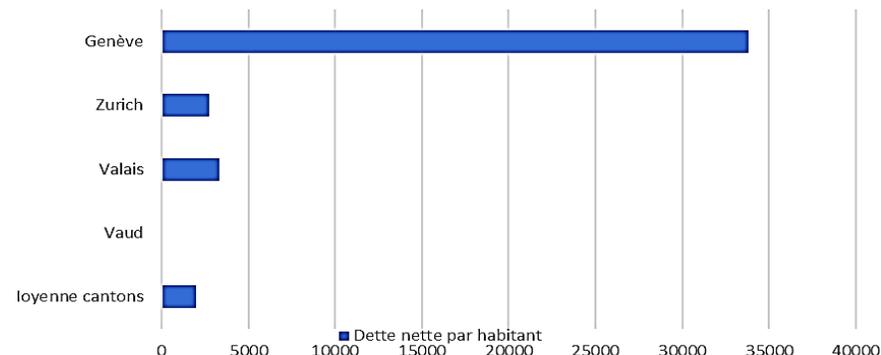
- Obligation de prévoyance non couvertes
- Dette des entités dans le périmètre de consolidation
- Dette de l'Etat

Le vrai chiffre de la dette 23,1 milliards

Taux de croissance très différents d'un secteur à l'autre

Alors que Genève maîtrise les dépenses dans le secteur de la sécurité de la population, qui stagnent depuis 10 ans, elle a beaucoup de mal à contrôler la hausse des charges dans d'autres domaines. Ainsi, les charges de la politique « action sociale » sont passées de 1'130 millions en 2010 à 2'243 millions en 2020 (+98,5%). Les charges de la politique publique « action sociale » sont supérieures à celles des politiques publiques « sécurité et population », « justice » et « mobilité » réunies.

Dette nette par habitant

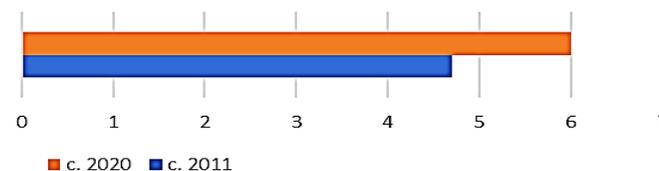


L'administration gonfle à nos frais

L'administration cantonale a elle aussi connu une rapide expansion ces dernières années. Les charges de personnel de l'administration cantonale et des entités publiques qui exercent par délégation de l'Etat ont progressé entre 2011 et 2020 de 4,7 à 6 milliards de francs en 2020 (+27%).

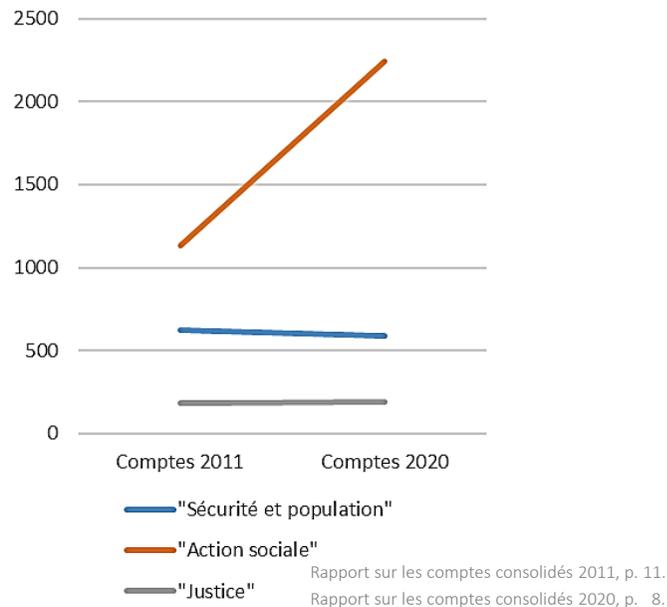
Forte croissance des charges de personnel (administration et entités publiques qui exercent par délégation)

Charges de personnel (en milliards de francs)



Cette importante croissance est due aux mécanismes salariaux et à la création de nouveaux postes. Entre 2011 et 2020, le nombre de postes équivalents plein temps (ETP) est passé de 33'543 à 42'350.

Charges par politique, en millions de francs (comptes 2011 et comptes 2020)



Afin qu'il nous reste davantage pour vivre

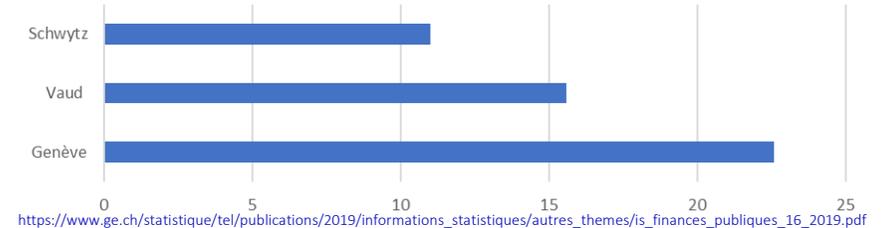
La prospérité et l'emploi ne peuvent être sauvegardés que si les citoyens et les entreprises ont la possibilité de disposer plus librement de leur revenu. Aujourd'hui nous travaillons près de la moitié de l'année juste pour financer les prélèvements obligatoires (impôts, primes d'assurance, redevances et taxes). Le propre office cantonal de la statistique reconnaissait dans une étude que Genève est le canton suisse qui exerce la plus forte pression sur ses contribuables. L'exploitation du potentiel fiscal est supérieure à tous les autres cantons tant sur l'impôt sur le revenu, que sur la fortune et sur les personnes morales. Seul un allègement substantiel de la charge fiscale par une

réduction des impôts peut générer des investissements privés, une hausse de la consommation et de la croissance économique, donc des emplois et des places d'apprentissage. L'UDC combat tous les nouveaux impôts, taxes et redevances, et exige même une réduction de la charge fiscale.

Halte à l'enfer fiscal genevois : l'UDC s'engage pour un Etat raisonnable et économe

L'action politique doit viser d'abord les dépenses publiques. Il n'est pas acceptable de créer sans cesse de nouvelles ressources fiscales pour financer de nouvelles tâches de l'Etat. Le domaine où une intervention serait la plus urgente est sans conteste le social où les dépenses explosent. Il est absolument indispensable de prendre des mesures structurelles pour garantir nos acquis sociaux au lieu d'étendre sans cesse l'Etat social.

Nombre d'employés dans la fonction publique pour 1'000 habitants



«J'y vis, j'y paie»

L'UDC veut mettre fin à une particularité genevoise qui prévoit une taxation des contribuables genevois par la commune du lieu de domicile et par celle du lieu de travail, lorsque ces deux communes sont différentes. Notre initiative « J'y vis, j'y paie ! » propose l'imposition des revenus des professions, fonctions ou emplois des contribuables, s'agissant des centimes additionnels communaux, uniquement et exclusivement par leur commune de domicile. Il s'agit d'une marque de confiance envers le citoyen-contribuable. Au fond, quoi de plus normal que d'être imposé exclusivement par notre commune de domicile, c'est-à-dire là où on peut décider ce que l'on fait de notre argent ?



Positions

L'UDC...

- ne veut plus que Genève ait la dette la plus importante de Suisse ;
- demande un budget cohérent avec l'évolution démographique, fondé sur les recettes ;
- exige que l'Etat ne croisse pas plus rapidement que l'économie ;
- plaide pour une réforme structurelle de l'Etat ;
- veut appliquer le frein à l'endettement ;
- se bat pour que les Genevois ne paient plus les impôts les plus élevés de Suisse ;
- s'oppose à toutes les augmentations d'impôts ;
- veut diminuer de moitié l'impôt sur les véhicules et le supprimer à moyen terme ;
- soutient l'abolition de la taxe professionnelle communale ;
- souhaite supprimer la taxe de promotion du tourisme ;
- demande l'imposition communale des personnes physiques au lieu de domicile exclusivement ;
- exige que l'effort budgétaire de l'Etat porte sur la sécurité publique ;
- veut réduire le taux de l'impôt sur la fortune, qui ne doit ni grever la substance de la fortune ni être appliqué sur l'outil de travail ;
- se bat pour un Etat efficace au service de la population, et non l'inverse ;
- veut augmenter le taux d'autofinancement des investissements ;
- exige que toute hausse d'impôts contrainte par l'OCDE soit effectuée en neutralité fiscale ;
- veut la création d'une caisse de prévoyance fermée pour les actuels collaborateurs de l'Etat et la création d'une nouvelle caisse pour les nouveaux collaborateurs en primauté de cotisations ;
- demande une harmonisation de la durée de travail hebdomadaire de l'ensemble des collaborateurs de l'Etat de 40 à 42 heures ;
- veut geler la création de nouveaux postes en cas de budget déficitaire ;
- exige que la part du canton au bénéfice de la BNS serve au désendettement ;
- demande que toute personne bénéficiant de prestations de l'Etat s'acquitte d'un impôt équitable.

Avantages

Ce que cela me rapporte :

- comme chef d'entreprise ou artisan, l'assurance de pouvoir compter sur un réseau routier performant pour exercer au quotidien mon activité ;
- comme automobiliste, une fiscalité modérée sur mon véhicule ;
- comme usager de la route, davantage de sécurité et moins de bouchons ;
- comme villageois, une plus grande qualité de vie grâce aux routes de contournement.

L'évolution des mœurs, les avancées scientifiques ont provoqué l'émergence d'alternatives à la famille traditionnelle que nous considérons comme la cellule de base de la société. Avec un taux de divorce approchant les 50%, les familles monoparentales ou recomposées sont de plus en plus courantes. Les couples homosexuels bénéficient de facilités s'agissant de la parentalité en termes d'adoption voire de conception.



Libre choix

L'UDC plaide en faveur du libre choix s'agissant de l'organisation familiale. Cela dit, quel que soit le modèle retenu, nous estimons que l'enfant doit être au centre de l'attention. Il est en effet nécessaire de donner toutes les chances à la génération montante en organisant au mieux la prise en charge, l'éducation et l'instruction des futurs adultes. Les circonstances de la vie rendent parfois délicat l'accompagnement d'un voire de plusieurs enfants. Les pouvoirs publics doivent être là pour accompagner celles et ceux qui peinent à remplir leurs obligations vis-à-vis des plus jeunes.

Petite enfance : oui à un vrai libre choix du mode de garde

Ce libre choix passe notamment par la création de places de crèche en nombre suffisant. Les exigences bureaucratiques, les conditions de plus en plus drastiques découragent l'initiative privée et rendent le placement en crèche fort onéreux voire prohibitif. Les communes, les privés doivent bénéficier d'une large autonomie et organiser la prise en charge de l'enfance et de l'adolescence en fonction des besoins locaux sans être soumises à des normes chicanières décourageant les initiatives.

Il est difficile de concilier maternité et emploi

Une bonne prise en charge des enfants et adolescents bénéficie non seulement aux intéressés mais aussi aux parents qui souhaitent conserver ou reprendre leur travail après une naissance. Les femmes sont tout particulièrement concernées puisqu'il est souvent difficile de concilier maternité et emploi. Ce point est traité ailleurs mais il vaut la peine de rappeler que la société profite également du maintien voire du retour sur le marché des personnes ayant charge d'éducation dans la mesure où cette main d'œuvre qualifiée est disponible sur place et diminue le recours au travail frontalier.

Soutenir les couples qui choisissent de s'occuper eux-mêmes de leurs enfants

Un soutien doit également être apporté aux couples qui choisissent d'éduquer eux-mêmes leur progéniture dans la mesure où cela implique le plus souvent de renoncer à une activité lucrative aux profits des enfants. Ces derniers doivent bénéficier des mêmes facilités fiscales que ceux qui font appel aux crèches.

Maintenir les personnes âgées dans un contexte familial

La question de l'organisation familiale se pose également au soir de la vie, lorsque les parents, les grands-parents peinent à prendre soin d'eux-mêmes. Le choix de s'occuper d'un proche diminué par les années réclame du courage et de l'engagement. Nous estimons que cet effort doit être reconnu à sa juste valeur. En engageant les moyens nécessaires, il est possible de repousser l'entrée en EMS, permettant ainsi aux aînés de demeurer le plus longtemps possible dans leur environnement habituel. Nous encourageons ainsi la construction d'appartements protégés profitant de services à la personne tout en maintenant les personnes âgées dans un contexte familial.

Positions

L'UDC ...

- demande des allègements fiscaux pour toutes les familles avec enfant(s) ;
- veut la création d'un nombre de place de crèche suffisant permettant de répondre à la demande ;
- réclame le libre choix du mode de garde et refuse l'étatisation des familles et des enfants ;
- demande d'aider fiscalement les familles faisant le choix de s'occuper elles-mêmes de leur(s) enfant(s) ;
- demande une meilleure promotion de l'activité de famille d'accueil meilleur marché que le système très onéreux des crèches ;
- veut développer des alternatives aux EMS : par exemple le « chèque personne âgée » offrant un véritable choix aux familles entre l'entrée en EMS et la garde à la maison, avec engagement d'une aide à domicile ;
- veut que les caisses de retraite construisent des immeubles avec encadrement (D2) ;
- veut mener une politique active qui permette à nos aînés de participer à la vie sociale en bénéficiant de ressources financières suffisantes ; gratuité des transports publics pour les bénéficiaires de la complémentaire AVS ;
- s'oppose à l'exercice de la prostitution sur le domaine public, tout particulièrement à proximité des écoles.

Avantages

Ce que cela me rapporte :

- en tant que jeune parent, disposer du libre choix des modes de garde (crèche, famille, maman de jour) ;
- en tant que salarié, l'assurance de pouvoir regagner mon emploi en toute tranquillité grâce aux solutions de garde.

Le sport doit lui aussi être accessible au plus grand nombre. Les bénéfices d'une activité sportive régulière ne sont plus à démontrer. Les pratiquants sont en meilleure santé que le reste de la population et résistent mieux au stress quotidien.



Amateur ou d'élite, oui à davantage de sport à Genève!

Dans une publication du 4 mai 2021, les Hôpitaux Universitaires Genevois le confirment : "L'activité physique réduit le risque de développer certaines maladies telles que l'ostéoporose, les maladies cardiovasculaires, le cancer du côlon, l'obésité, le diabète. De plus, l'exercice aide au contrôle du poids, diminue la pression artérielle, augmente le bon cholestérol et diminue les triglycérides. Il renforce aussi les muscles et aide à la digestion. L'activité physique a non seulement des bienfaits sur le corps, mais elle en a aussi sur l'esprit. Elle augmente l'estime de soi, diminue l'anxiété et améliore la qualité du sommeil."

Rattraper le retard d'investissement dans les infrastructures sportives

Malheureusement, les infrastructures sportives sont trop souvent les grandes oubliées des projets urbanistiques, ce qui en rend l'accès difficile, tout particulièrement pour les handicapés. Le sport amateur constitue le berceau du sport d'élite dont nous sommes fiers lorsqu'il brille au niveau international.



Rares sont nos athlètes à ne pas être passés par le club local avant de gagner l'élite mondiale. Nos médaillés constituent un exemple pour la jeunesse qui suit volontiers les traces des vedettes comme dans le football notamment. L'UDC plaide pour une augmentation de l'offre en infrastructures sportives et un meilleur soutien aux clubs qui transmettent les gestes techniques, le savoir-faire, le dépassement de soi. Une société sportive est une société qui se porte bien.

Positions

L'UDC...

- veut rattraper le retard d'investissements en matière sportive, notamment en rugby;
- exige que chaque enfant puisse pratiquer à l'école un sport qui donne le goût de l'effort ;
- soutient la pratique du sport de loisir comme le sport d'élite ;
- encourage chaque enfant à pratiquer une activité sportive ;
- encourage la réalisation d'infrastructures pour une pratique du sport accessible à tous ;
- demande de mieux valoriser les prestations de nos sportifs d'élite (modèles) ;
- entend promouvoir et soutenir les grands événements sportifs (p. ex. course de l'Escalade) ;
- veut conditionner l'octroi de l'aide sociale à la pratique d'une activité physique régulière ;
- demande plus de moyens pour le dispositif Sport – Arts – Etudes ;
- demande la mise en place de bourses sportives pour les jeunes athlètes bénéficiant de la filière SAE.

Avantages

Ce que cela me rapporte :

- en tant que sportif amateur ou d'élite, des infrastructures en nombre suffisant pour pratiquer ma discipline;
- en tant que citoyen, une baisse des coûts de la santé grâce à une population en meilleure santé ;
- en tant qu'habitant d'un nouveau quartier, l'accès à des infrastructures sportives près de chez moi ;

La culture exprime par la multitude de ses facettes la diversité de la société. Depuis toujours les impulsions à exercer une activité culturelle sont venues des humains eux-mêmes. La culture est donc avant tout le résultat d'une initiative privée. La culture soutenue par l'Etat court toujours le risque de sacrifier à l'ère du temps et aux préférences personnelles de quelques bureaucrates culturels au lieu de créer des valeurs durables et dépassant l'actualité quotidienne.



Non à une culture imposée

C'est une évidence : plus la culture d'Etat s'étend, plus la culture populaire et vivante recule. La politique culturelle de l'Etat permet aux décideurs politiques de soutenir le type de culture qui leur convient politiquement le mieux, d'où un gros risque de favoritisme et de copinage. La politique culturelle agit aussi souvent selon le principe de l'arrosoir, donc sans distinction et sans utilité réelle. De toute manière, la culture est une affaire de goût. L'Etat n'y a guère sa place.

L'UDC souhaite que la bureaucratie culturelle soit élaguée. La "culture" est devenue au fil du temps un domaine élitiste réservé à une coterie formée d'artistes sans talents payés pour produire des œuvres sans public et de leurs soutiens étatiques. Les premiers veillent à assurer la promotion des seconds qui se constituent une clientèle grâce à leur générosité en matière

de deniers publics. Il n'est donc pas étonnant que la culture subventionnée caresse la gauche dans le sens du poil sur l'air "on ne mord pas la main qui nous nourrit". Le contribuable se trouve donc sponsor de fait de productions politiquement orientées qui ont pour seul avantage de ne pas avoir de public nécessitant donc le soutien des autorités.



Une culture qui a du succès est une culture qui plaît au public

On trouve fort heureusement en parallèle la culture populaire, celle qui séduit le public et rencontre le succès. Le talent apporte le plus souvent les spectateurs, permettant à l'artiste de vivre de son art et à ses fans d'en profiter. Le plus souvent, les festivals, concerts, expositions vivent grâce à l'enthousiasme et à l'engagement de clubs, d'amicales, de bénévoles qui ne comptent pas leur temps pour promouvoir leur passion. Les sponsors jouent également un rôle prépondérant dans la vie culturelle grâce au soutien financier qu'ils accordent ici et là. Ces derniers, par leurs choix, contribuent à la diversité dont nous profitons toutes et tous. Leur générosité mérite d'être reconnue. Nous disons non à cette culture couteuse destinée à cultiver un entre soi dont le public est exclu. Nous estimons au contraire que la culture doit bénéficier au plus grand nombre et donc être accessible au meilleur prix.

Positions

L'UDC ...

- soutient une culture vivante et populaire ;
- exige de la politique qu'elle respecte le principe de subsidiarité ;
- est en faveur d'une culture innovante, échappant au dogme étatique, qui n'est ni ordonnée par l'Etat, ni encouragée via des structures reposant avant tout sur le copinage ;
- est en faveur d'une culture et des performances artistiques accessibles à tous et qui n'ont pas besoin d'infrastructures et des coûts exorbitants pour plaire ;
- demande l'encouragement ciblé et des allègements fiscaux importants (voire l'exonération) pour les fondations culturelles de droit privé et les dons
- rejette la censure, la mise au pas de l'exclusion dans le domaine de la culture
- veut promouvoir au travers de la politique culturelle nos traditions et nos coutumes locales ;
- rejette le mélange de la politique culturelle avec des projets ayants d'autres objectifs comme « l'intégration » ou l'immigration (ex : vol spécial) ;
- rejette l'aide étatique directe et indirecte à la presse.

Avantages

Ce que cela me rapporte :

- en tant qu'acteur culturel, la reconnaissance de mes créations, sans clientélisme politique ;
- en tant que citoyen, une culture populaire, vivante, dépolitisée et accessible à tous ;
- en tant que spectateur, des événements rassembleurs qui plaisent au plus grand nombre.

L'école genevoise est devenue une chasse gardée de la gauche. Cette dernière développe depuis trop longtemps un enseignement orienté politiquement, très éloigné des besoins des futurs adultes qui lui sont confiés. L'école doit revenir à sa tâche fondamentale qui est d'instruire.

Pour ce faire, quelques conditions s'imposent. L'enseignant doit être respecté en tant que figure d'autorité détentrice du savoir. La manie de vouloir jeter tous les élèves dans le même panier mène à un enseignement au rabais, de nombreux élèves ne comprenant pas notre langue. Dans ces conditions, les pédagogues ne peuvent qu'assurer un service minimum bien éloigné des nécessités professionnelles d'aujourd'hui. La discipline doit régner dans les préaux.



Il n'est pas tolérable que les trafics divers et variés, la violence, le racket réduisent à peu de chose la sécurité qui doit entourer l'enseignement. Les élèves violents doivent être dirigés vers des structures aptes à gérer leur énergie négative afin de ne pas entraver le reste de la classe. Les excuses "culturelles" à certains comportements inacceptables ne doivent donner lieu à aucun passe-droit. Les élèves s'adaptent à l'école, pas l'inverse.

Soutenir l'enseignant au quotidien, pas le dogmatisme

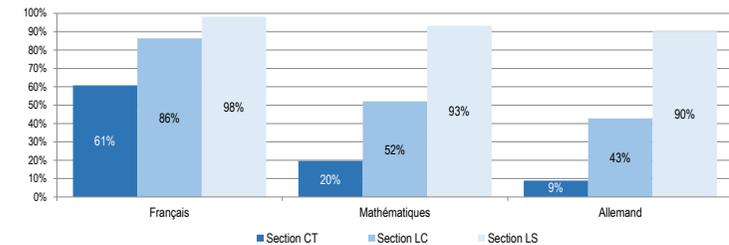
Le DIP fait malheureusement plus parler de lui à cause des scandales à répétition que par ses succès. Ne jurant que par « l'inclusion », « l'égalité des chances » ou « l'hétérogénéité », le dogmatisme du département ne fait plus recette. On estime que 20% des jeunes sont illettrés à 15 ans et traîneront cet handicap toute leur vie. Aurait-on oublié que la mission formatrice de l'école primaire est un élément essentiel de l'éducation des enfants ?

Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse



Repères et indicateurs statistiques

F4.c Proportion d'élèves atteignant les attentes fondamentales⁽¹⁾ de 11e, selon la section, année 2018-2019



	Attentes fondamentales		Tronc commun EVACOM
	Français	Mathématiques	Allemand
Section CT	61%	20%	9%
Section LC	86%	52%	43%
Section LS	98%	93%	90%

Source : DGE0/SRED.

date de mise à jour : décembre 2020

(1) en français et en mathématiques; pour l'allemand il s'agit de la proportion d'élèves qui réussissent à la partie tronc commun de l'évaluation commune (EVACOM).

© Service de la recherche en éducation (SRED)

Le succès de l'éducation se mesure à l'aptitude à relever les défis de la vie et à cohabiter avec les autres humains ainsi qu'à l'aptitude professionnelle et économique des jeunes gens quittant l'école. Les enseignantes et les enseignants doivent pouvoir consacrer toutes leurs forces et tout leur temps à l'enseignement et aux enfants et ne pas se disperser dans des activités annexes comme l'administration ou le « coaching ».

Source: L'enseignement à Genève, repères et indicateurs statistiques [F4_Comp_tences_11e_RIS_Actu2020.xlsx \(live.com\)](#)

L'UDC demande que l'école et le monde académique soient un lieu de recherche, d'innovation, d'excellence et pas un lieu où les élèves et étudiants arrivent par défaut et où les exigences sont nivelées par le bas pour ne pas faire de vagues.



Apprendre à lire et à écrire, sans langage « inclusif »

La langue française fait l'objet d'incessantes attaques provenant de certains milieux qui essaient par tous les moyens de déconstruire le langage à des fins idéologiques. Un des exemples le plus clair et limpide est l'écriture dite « inclusive » ou langage épïcène. La multiplication des marques orthographiques et syntaxiques qu'elle induit aboutit à une langue désunie, disparate dans son expression, créant une confusion qui confine à l'illisibilité.

Instrument d'une certaine idéologie, l'écriture inclusive n'apporte rien à la langue française. Elle ne peut pas se parler et constitue une complication inutile qui rend difficile l'apprentissage de la langue française pour les enfants et les personnes allophones notamment. Son caractère intrinsèquement absurde ne favorise par ailleurs en rien l'égalité entre hommes et femmes. Elle ne doit pas avoir sa place à l'école.

L'apprentissage, une filière à valoriser

Notre succès économique doit à une main-d'œuvre compétente disposant d'un savoir-faire inégalé. La filière de l'apprentissage participe à cette situation enviable et doit être revalorisée. Les études académiques ont longtemps été présentées comme la seule voie valorisante. Aujourd'hui, ils sont nombreux, les universitaires qui ne trouvent pas leur place dans le monde du travail tandis qu'on manque de bras dans les secteurs primaires et secondaires.



Pourquoi nos jeunes arrivant sur le marché du travail ne pourraient-ils pas occuper ces nombreux postes de travail, plutôt que d'avoir recours à une main d'œuvre étrangère ? Les perspectives professionnelles liées aux métiers manuels doivent être mises en avant au même titre que la filière académique. Le système dual doit être renforcé de manière ciblée pour mettre en évidence les avantages de l'apprentissage et augmenter le nombre de jeunes s'engageant dans une formation professionnelle axée sur la pratique.

Positions

L'UDC ...

- exige de rétablir immédiatement comme priorités l'acquisition de connaissance en langue française et en mathématiques ;
- veut favoriser la formation professionnelle qui est aussi importante que la formation académique ;
- demande la création de classes spéciales pour les élèves ne maîtrisant pas suffisamment la langue française ;
- soutient une école de résultats avec évaluation des établissements et des enseignants ;
- demande une meilleure orientation des élèves en fonction de leur niveau et des besoins du monde du travail ;
- exige des programmes sérieux d'éducation civique et d'histoire suisse ;
- est d'avis que l'école enseigne et les parents éduquent ;
- exige le placement des élèves délinquants dans des établissements spécialisés ;
- exige de l'université une sélection d'entrée et des taxes supérieures pour les étudiants étrangers ;
- exige que tout élève quitte l'école avec une certification ;
- propose des validations certificatives des étapes (certificat de fin de scolarité primaire et certificat de fin de scolarité secondaire).

Avantages

Ce que cela me rapporte :

- comme parent d'élève, une école pragmatique dont l'enseignement a retrouvé ses fondamentaux ;
- comme élève ou étudiant, un enseignement dépolitisé visant l'innovation, la recherche, l'excellence et l'intégration au marché du travail ;
- comme apprenti, des filières d'apprentissage et des métiers « manuels » revalorisés.

Nous n'avons pas de gouvernance numérique, que ce soit au niveau communal, cantonal ou fédéral ! Il y a urgence à adopter une stratégie numérique pour relever les nouveaux défis de la Protection des Données.

Dans quelle société de l'information voulons-nous vivre ?

L'urgence n'est plus à démontrer. C'est aussi un enjeu de Responsabilité Numérique Publique qui s'impose de plus en plus comme un enjeu essentiel de gouvernance tant au niveau politique, qu'industriel et individuel!

Les PME sont le poumon économique de nos sociétés et n'en déplaie à nos autorités, elles méritent d'être considérées au rang des infrastructures critiques de nos sociétés. Il est inconséquent et dangereux d'écarter du revers de la main ces questions en considérant qu'il s'agit là de la seule responsabilité des entrepreneurs. Notre économie et notre société mérite mieux que le mépris radin et risqué régulièrement opposé à toute initiative dans ce sens.



Les défis de la protection des données ne sont pas technologiques, tout est là pour concevoir une société numérique responsable et durable.

La question centrale est de savoir (dans) quelle société de l'information nous voulons vivre et laisser aux générations futures?

Pour cela, il faut impérativement travailler sur les conditions cadres permettant de restaurer la confiance dans notre société numérique :

- Des réformes responsables et ambitieuses respectueuses de la Personnalité numérique.
- Des politiques publiques coordonnées et portées au plus haut niveau.
- Inciter à la Responsabilité numérique par un devoir de conception responsable



Apprendre les bonnes pratiques pour adopter un comportement en ligne sûr

Internet, cloud, applications, logiciels, webcam... Dans un quotidien largement numérisé, il est important de savoir comment protéger sa sphère privée et ses données personnelles. Aujourd'hui, un internaute est plus ou moins au fait des bonnes pratiques : ne pas réutiliser ses mots de passe, se méfier des courriels d'expéditeurs inconnus, ne pas cliquer sur n'importe quel lien... A un autre niveau, ces réflexes essentiels à la protection doivent se retrouver dans de vastes organisations.

Des reflexes essentiels

Cette amélioration de la culture numérique doit être menée par l'Etat : par des cours, des campagnes de sensibilisation, des alertes auprès des particuliers des entreprises et des écoles. Les cantons en coordination avec la Confédération doivent en faire plus. Il revient au peuple d'exiger de nos autorités des actions fortes qui vont dans le sens d'une société numérique responsable. Il ne s'agit pas de demander à l'Etat de protéger chaque ordinateur mais d'insuffler cette culture numérique de base qui fait tant défaut.



Face aux vagues successives de cyberattaques qui ont récemment frappé de plein fouet nos services publics et nos entreprises, l'Etat ne s'est pas montré à la hauteur. Que ce soit au niveau communal, cantonal ou fédéral, les autorités ont beaucoup de peine à saisir les enjeux liés à ces pillages de données. Ce sont nos informations personnelles qui sont en jeu, celles que nous confions à nos administrations, aux banques ou aux assurances.

Aujourd'hui, une entreprise ou un particulier lorsqu'il se fait pirater est complètement désorienté, il ne sait pas à qui s'adresser. Les services de police manquent de formation en la matière et de matériel de pointe, les deux étant très coûteux. Par ailleurs, la répartition des compétences entre les échelons communal, cantonal et fédéral ne sont pas clairement définies et les campagnes de communication sur les bonnes pratiques numériques pour prévenir les cyberattaques ne sont pas légion.

La brigade de criminalité informatique (BCI)

La stratégie de lutte contre la cybercriminalité se déroule dans un contexte national et le service de la cybercriminalité de la Police Genevoise est un élément clé de cette dernière. Cette lutte nécessite de nombreux moyens techniques et du personnel bien formé pour prouver les infractions. Ces infractions étant fréquemment le fait de criminels étrangers, la BCI doit pouvoir compter sur une aide des polices européennes et internationales. Les infractions sur internet doivent être résolues rapidement afin qu'elles n'handicapent pas les petites et moyennes entreprises qui sont souvent désemparées. Le ministère public sera également la clé de la réussite de ce processus. Un groupe de procureurs formés aux entraides avec les autorités étrangères serait idéal pour faciliter les différentes commissions rogatoires permettant aux enquêteurs d'intervenir à l'étranger et sur notre territoire.



La cybercriminalité est difficile à mesurer à l'heure actuelle, mais bien qu'elle soit silencieuse, elle grandit de jour en jour et fait des dégâts directs et indirects à la collectivité, il est donc essentiel de s'en préoccuper et d'offrir des moyens convenables aux policiers qui luttent contre ce fléau.

cf. annexe : Lexique des thématiques numériques p. 54

Positions

L'UDC...

- demande la mise en place par le DIP, en collaboration avec la BCI, de brigades d'interventions qui interviennent dans les écoles, dès la primaire, pour donner des cours de sensibilisation à l'intégrité numérique. Notamment pour expliquer le fonctionnement des collectes de données grâce aux traces que nous laissons sur les réseaux sociaux et leur traitement par l'Intelligence Artificielle;
- exige que nos infrastructures critiques soient protégées des cyberattaques;
- demande, dans le cadre d'une collaboration canton-privé, la mise en place de formations d'auto-défense numérique pour adultes ;
- soutient le droit à l'intégrité numérique, notamment le droit d'être protégé contre le traitement abusif de données liées à sa vie numérique, le droit à la sécurité dans l'espace numérique, le droit à une vie hors ligne ainsi que le droit à l'oubli ;
- demande une plateforme informative et interactive sur le site de l'Etat de Genève pour permettre aux particuliers et aux entreprises d'adopter rapidement les comportements adéquats en cas d'attaque.
- propose la création d'une commission parlementaire numérique pour encadrer et assurer à long terme les moyens et le matériel nécessaires à la formation continue des brigades d'intervention,
- demande que les budgets nécessaires soient alloués pour renforcer les lois, en coordination avec la Confédération.
- soutient l'acquisition et la maîtrise de connaissances et de compétences pour être des « citoyens numériques » responsables et autonomes;
- soutient l'obligation pour les infrastructures critiques de signaler les cyberattaques.

Avantages

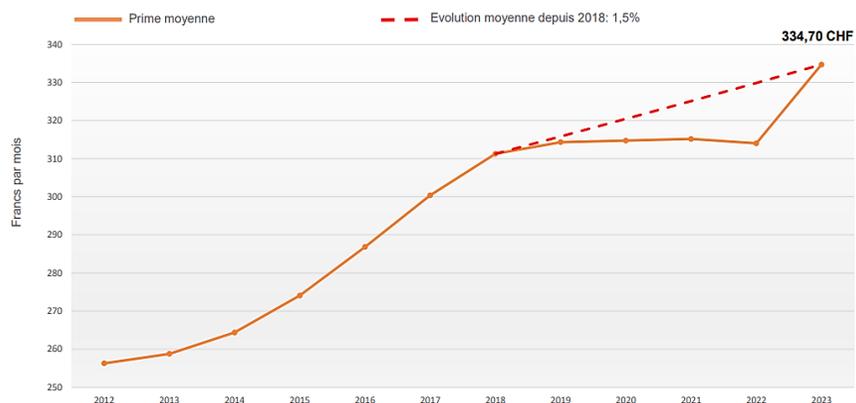
Ce que cela me rapporte :

- en tant que parent, être assuré que mon enfant est préparé et équipé convenablement pour évoluer dans un monde en évolution constante;
- en tant que citoyen, je connais les enjeux du numérique et peu m'engager en faveur du développement de la souveraineté numérique de Genève et de la Suisse;
- en tant que personne, je suis consciente de l'ampleur de l'exploitation de mes données personnelles par les géants de la tech ; je peux obtenir et savoir comment utiliser les outils nécessaires pour protéger ma vie privée et celle de mes enfants.

Des primes qui permettent aux assurés de respirer !

Genève connaît les coûts d'assurance maladie les plus élevés de Suisse après Bâle-Ville. En 2021, la prime moyenne pour un adulte avec franchise minimale a progressé de 9,3%, à Genève. Les Genevois s'acquittent désormais d'une prime moyenne de 7188 CHF contre 6648 CHF cinq ans plus tôt (adultes), 5604 CHF contre 6252.- (jeunes adultes) et de 1716 CHF contre 1560.- (enfants). A titre d'exemple, une famille composée de deux adultes et de deux jeunes adultes en formation a consacré en moyenne, 26'016 CHF au seul paiement des primes d'assurance-maladie.

Prime moyenne par mois et par personne 2012-2023



Assurance-maladie obligatoire, primes 2023

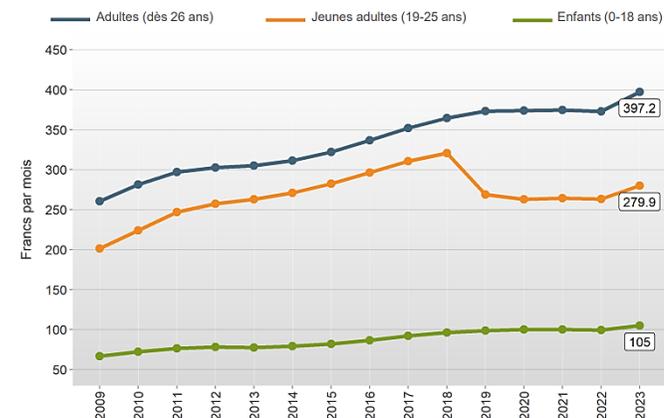
Source: Office fédéral de la santé publique

La LAMal et son principe de mutualisation des coûts sur une part toujours plus réduite de la population en capacité de payer partiellement ou entièrement les primes, est responsable du doublement de cette charge depuis son introduction et d'une immense détresse financière.

Les caisses maladies n'ont aucun intérêt à une baisse des coûts de la santé

Dans le système LAMal, les caisses maladies n'ont aucun intérêt à une baisse des coûts de la santé, mais à engranger les plus grandes réserves possibles, qu'elles investissent pour générer des rémunérations. L'extension continue du catalogue de prestations, notamment en raison de la légalisation récente de nouvelles formes de partenariat, participe à la prise en charge de nouveaux traitements coûteux, non liés à un quelconque risque de maladie, qui contribue à la dérive des coûts et par conséquent des primes

Evolution de la prime moyenne par catégorie d'âge



Assurance-maladie obligatoire, primes 2023

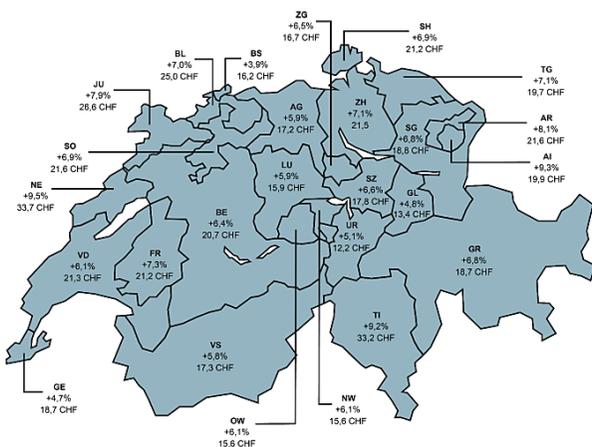
Source: Office fédéral de la santé publique

Pendant cette législature l'UDC - Genève s'est opposée avec succès à la mise en place d'une assurance dentaire obligatoire, dont le financement reposait essentiellement sur la classe moyenne. Elle s'est par contre investie dans la promotion de réduction de risques sanitaires et épidémiques (ex : constitution d'un stock de masques à disposition des professionnels par les HUG, gratuité de traitements dentaires consécutifs à un cancer).

Grâce à l'UDC, une augmentation de la déduction fiscale pour les primes de l'assurance maladie obligatoire

L'inflation fait son retour et, une fois encore, c'est la classe moyenne qui en paie particulièrement les frais. A Berne, l'UDC a obtenu un allègement ciblé et réel des charges pesant sur la population suisse. Désormais, les couples mariés pourront déduire jusqu'à CHF 6'000.- de l'impôt fédéral direct (contre CHF 3'500.- actuellement). Toutes les autres personnes pourront déduire jusqu'à CHF 3'000.- (contre CHF 1'700.- actuellement). Pour chaque enfant, la limite de la déduction passera de CHF 700.- à CHF 1'200.- La mise en œuvre du projet UDC entraîne un allègement concret de la charge pesant sur les contribuables suisses et genevois qui travaillent dur. Il leur restera davantage dans le porte-monnaie.

Evolution moyenne par canton 2023



Assurance-maladie obligatoire, primes 2023

Source: Office fédéral de la santé publique

Une tarification indécente

Les patients et l'Etat payent trop cher pour toutes les prestations médicales et les médicaments. Le coût disproportionné des prestations à charge de

de l'assurance-maladie et se reflétant sur les primes maladie ne peut pas se justifier par le seul coût de la vie en Suisse et particulièrement à Genève. En 2021 l'Etat de Genève a alloué 1,5 milliard à la politique publique de la santé. Près de la moitié de ce budget (environ 760 millions) a permis de subventionner l'hôpital cantonal. Au cours des 10 dernières années les coûts hospitaliers ont augmenté 3 fois plus vite que la population. Pire, pour la seule année 2020, alors que l'activité hospitalière étaient en berne (-13.2% de journées d'hospitalisation), les effectifs des HUG ont cru de 637 unités et la masse salariale d 100 millions. Par ailleurs, les rétrocessions et autres rétrocommissions entre prestataires de soins, de même que la volonté de légaliser la pharmacie doivent être combattues plus énergiquement.

Coûts de la santé : ne pas tomber dans le piège de la surréglementation

Une société dont les membres vivent de plus en plus longtemps et des progrès médicaux qui offrent de plus en plus de possibilités de traitements sont deux facteurs qui conduisent à une consommation toujours plus grande de prestations médicales.



Conséquence également de l'assurance maladie obligatoire, la demande de prestations de santé restera certainement élevée. Un renforcement des interventions du canton dans ce domaine ne freinerait pas la hausse des coûts, mais aggraverait encore la situation. En matière de santé, la surcharge administrative s'avère coûteuses pour tous. L'UDC souhaite réduire efficacement la charge administrative des praticiens et la ramener à des proportions raisonnables sans que la qualité des soins ne soit compromise.

Installation de médecins étrangers

La libre circulation des personnes et l'implantation de médecins étrangers ont fait exploser des coûts de la santé, appauvrit la classe moyenne et endette l'Etat. L'installation d'un nouveau médecin dans un canton à la densité de professionnels de la santé parmi les plus élevées de Suisse, engendre 1 million de coûts supplémentaires à la charge des assurés et du canton. Sans changement structurel, la hausse des coûts de la santé devrait se poursuivre inexorablement, même si des caisses cantonales, calquées sur le modèle d'une caisse de compensation, ou une caisse publique venaient à voir le jour.



Former et engager localement le personnel de santé

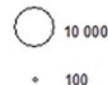
Dans notre canton, l'installation de médecins étrangers dans le cadre de l'ALCP doit être combattue. C'est pourquoi, la formation locale de nos médecins, de nos infirmières et de tout le personnel de santé doit être renforcée pour éviter d'avoir à recourir à l'embauche de personnels étrangers. Pour les médecins, l'UDC propose de supprimer le numerus clausus pour les étudiants porteurs d'une maturité fédérale.

Renforcer la responsabilité individuelle

L'adoption le 19 mai 2019 du contre-projet à l'initiative 170 «Pour des primes d'assurance-maladie plafonnées à 10% du revenu» a engendré une dépense supplémentaire de 186 millions aux 335 millions de francs déjà versés au titre des subsides aux primes d'assurance maladie. Le contre-projet à l'initiative 170 a fait passer la part de bénéficiaires aux subsides d'assurance maladie de 53'000 à 120'000. Ce mécanisme de subvention ne permet pas de réduire la consommation de soins.

Bénéficiaires d'un subside ordinaire d'assurance-maladie (1) Canton de Genève, par commune, à fin 2020

Bénéficiaires d'un subside ordinaire

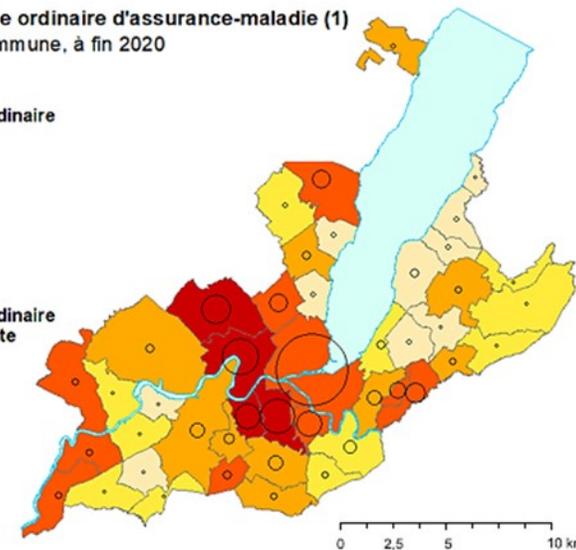


Total canton : 125 320

Bénéficiaires d'un subside ordinaire en % de la population résidente



Canton : 24.6



(1) Personnes de condition économique modeste n'étant pas au bénéfice de l'aide sociale, ni de prestations complémentaires AVS/AI. Par exemple : personne seule avec un revenu déterminant unifié (RDU) < 50 000 CHF ou couple sans charge légale avec un RDU < 115 000 CHF.

Source : Service de l'assurance-maladie - OCSTAT - Fond de carte : DIT

© OCSTAT 20.05.2021

Positions

L'UDC...

- refuse toute nouvelle assurance sociale dans le domaine de la santé ;
- défend des pharmacies de quartier et leur rôle en matière de prévention ;
- maintient le moratoire sur l'installation de médecins étrangers ;
- demande que des moyens soient alloués pour former sur place le personnel médical (médecins, infirmières, aides-soignants) dont Genève a besoin ;
- lutte contre la légalisation des drogues douces et s'engage à suivre de manière critique le projet pilote de régulation du cannabis autorisé par Berne qui débutera en 2022 ;
- veut limiter à 25% la part de personnel frontalier dans les EMS subventionnés par l'Etat ;
- entend aider les bas revenus et les familles à faire face à la cherté des primes via un mécanisme fiscal
- refuse la propharmacie, dans l'intérêt du patient et pour conserver un double contrôle (pharmacien – médecin)

Avantages

Ce que cela me rapporte :

- en tant que patient des prestations de qualité ;
- en tant qu'assuré des primes maîtrisées ;
- en tant que professionnel une médecine proche des citoyens (médecins et pharmaciens de quartier)

Garantir les institutions sociales, favoriser le retour en emploi

Chacun est attaché aux institutions sociales qui permettent d'assurer aux membres les plus vulnérables de notre société des conditions d'existence dignes. Personne n'est à l'abri, suite à un accident de parcours (accident, maladie, chômage), d'être un jour dépendant du soutien de la collectivité publique. Notre société se doit d'offrir un filet social performant tout particulièrement aux enfants, aux aînés et aux personnes handicapées ou malades.



L'aide sociale est malheureusement victime de nombreux abus et du chaos dans le domaine de l'asile. Pour certaines catégories de personnes, en particulier dans le domaine de l'asile, le taux de dépendance à l'aide sociale avoisine les 95%. A l'autre extrême, des travailleurs âgés se retrouvent sans ressource et ne peuvent pas accéder à l'aide sociale au motif qu'ils sont propriétaires de leur logement.

Aujourd'hui, à Genève, les dépenses sociales dépassent largement le milliard de francs. Cette perte de maîtrise menace les finances publiques et le développement du canton, sans pour autant parvenir à réinsérer suffisamment de bénéficiaires sur le marché du travail.

Il convient également que l'administration garde à l'esprit que de nombreux Suisses, licenciés au profit de travailleurs frontaliers, méritent d'être traités avec dignité par un Etat qui n'a pas jugé bon de les protéger d'une concurrence exacerbée par la libre circulation des personnes.

Des coûts qui progressent plus vite que la population. Près d'1 franc sur 4 consacré à l'asile

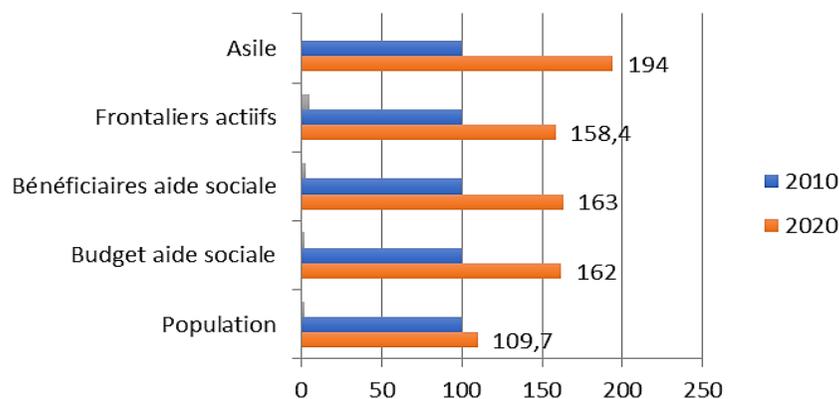
La politique de centre-gauche a eu pour conséquence que les problématiques relatives à l'aide sociale n'ont pas pu être traitées de manière franche et honnête. Les dysfonctionnements ont été purement et simplement dissimulés en injectant de l'argent. En 2020, l'Hospice général a consacré 447 millions en prestations, soit 349 millions en prestations d'action sociale, en hausse de 62% par rapport à 2010 et 98 millions en prestations d'asile, en hausse de 94% par rapport à 2010. Or, dans le domaine de l'asile les migrants suivis étaient 4'476 en 2020, contre 4'146 en 2010.



Sans compter les bénéficiaires des subsides d'assurance maladie, 26'786 personnes se trouvaient à l'aide sociale en 2021 contre 16'400 en 2009, année de la levée de la clause de sauvegarde de l'ALCP, soit une hausse vertigineuse de 63%. L'Hospice général a consacré 29,4 millions au titre des prestations d'aide aux migrants en plus de la participation fédérale (13,7 millions) et de la prestation asile (98 millions). Ces montants ne comprennent pas les aides apportées aux sans-abris ou aux sans-papiers, ni les subsides d'assurance maladie (421 millions).

L'Etat social touche à ses limites

L'Etat social ne cesse de s'étendre, encore et encore, au détriment des générations futures. De moins en moins de payeurs déboursent pour un nombre croissant de bénéficiaires de prestations. Cet Etat providence doit être globalement remis en question. Pour que le dispositif genevois d'aide sociale puisse continuer à fonctionner, le cercle des ayants droit aux prestations doit être clairement redéfini et les dépenses doivent être en adéquation avec la capacité contributive de la collectivité, dans un canton où en 2019 35% des Genevois ne payaient pas d'impôt sur le revenu. En effet, entre 2010 et 2020 la population s'est accrue de 9,7%.



L'aide sociale n'est pas une chaise longue. Combattre les abus.

Le cercle des ayants droit de l'aide sociale est toujours plus vaste. L'aide sociale ne s'adresse pas aux seuls résidents mais également aux personnes étrangères sans autorisation de séjour, aux personnes de passage et aux personnes en droit de se rendre à Genève pour y chercher un emploi en vertu des accords bilatéraux (art. 11 LIASI).

L'UDC dénonce cette situation et souhaite restreindre l'accès à l'aide sociale aux seuls résidents, au bénéfice de la citoyenneté ou d'un permis d'établissement, qu'ils soient locataires ou propriétaires de leur logement dans le canton.

L'aide sociale est malheureusement victime de nombreux abus et du chaos dans le domaine de l'asile. Pour certaines catégories de personnes, en particulier dans le domaine de l'asile, le taux de dépendance à l'aide sociale avoisine les 95% après plusieurs années de séjour dans notre canton. L'Hospice général ne consacre pas suffisamment de ressources à lutter contre les abus, ses pouvoirs d'investigation sont pour le moins limités.

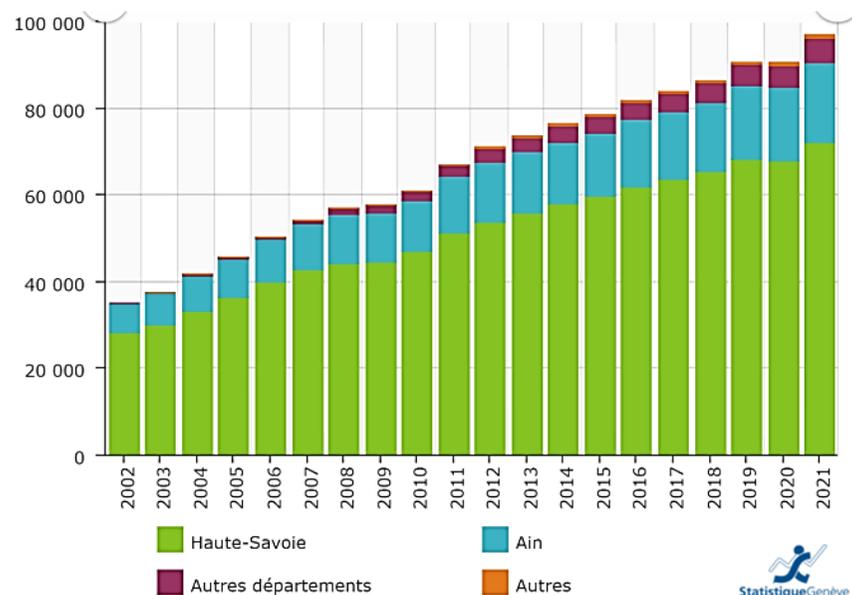


Un pouvoir d'achat en berne

La gauche souhaite encore accroître les prélèvements sur les salaires pour financer un élargissement des prestations sociales. Elle a déposé deux projets de loi dans ce sens au Grand Conseil. Or, dans ce canton nous assistons à une baisse constante du revenu disponible, y compris dans la fonction publique dont la grille salariale n'a pas évolué depuis plus de dix ans. Et ce n'est pas l'instauration d'un salaire minimum qui va inciter les employeurs, confrontés à la concurrence non contrôlée des travailleurs détachés et dont les charges sociales ne cessent de croître, à faire un geste pour leurs employés. Dans le secteur privé, le salaire brut médian a reculé en dix ans passant de CHF 6'801 en 2008 à CHF 6'733 en 2018.

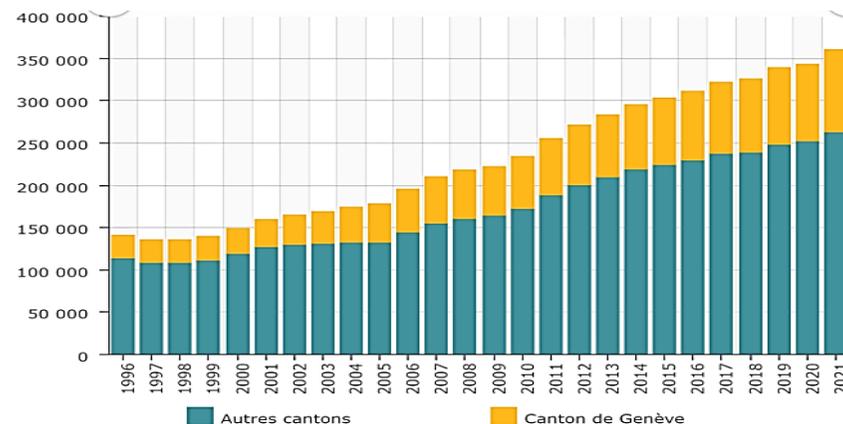
Un taux de chômage élevé

Malgré l'obligation pour le Grand Etat de privilégier la main d'œuvre locale, respectivement l'obligation pour les entreprises privées de publier leurs offres d'emploi lorsque le taux de chômage de la branche concernée dépasse 5%, force est de constater que le taux de chômage genevois, qui s'établissait à 5.5% en avril 2021, reste le plus élevé de Suisse. Ramené au taux OCDE, il dépasse de 30% celui de la France (8.1%). Manifestement, la nécessaire flexibilité du droit du travail suisse cohabite mal avec la libre circulation de personnes et un système de formation qui ne répond pas aux besoins de notre économie.



Frontaliers étrangers actifs dans le canton de Genève, selon le lieu de résidence, depuis 2002

Dans sa réponse du 16 mars 2021 à l'interpellation de la Conseillère nationale Céline Amaudruz, le Conseil fédéral précise que du premier trimestre 2010 au quatrième trimestre 2019 les résidents suisses de l'arc lémanique n'avaient capté que 23% de ces nouveaux emplois, contre 27% pour les frontaliers et 50% pour les ressortissants UE. Le taux de chômage genevois serait encore plus élevé si les actifs frontaliers au chômage étaient pris en compte.



Frontaliers étrangers actifs en Suisse et dans le canton de Genève, depuis 1996 (1) (2)

Des travailleurs frontaliers toujours plus nombreux

Année après année Genève agit comme un aimant sur ses voisins européens. Le nombre de travailleurs frontaliers « actifs » est passé de 57'002 en 2010 à 90'308 en 2021 soit une augmentation de 58.4%. Pendant que le nombre de travailleurs frontaliers s'accroissait de 33'306 unités, celui des bénéficiaires de l'aide sociale augmentait de 10'086. Si la main d'œuvre frontalière est certes indispensable dans certains secteurs, il appartient aux entreprises et à l'Etat de faire preuve de responsabilité sociale en mettant tout en œuvre pour mettre en adéquation les compétences des résidents avec les besoins de l'économie. En effet, l'Etat lui-même recrute des cadres en France, peu soucieux de former lui-même sa main-d'œuvre.

Positions

L'UDC...

- veut exempter fiscalement les prestations transitoires pour les chômeurs âgés (60 et +) en fin de droit chômage ;
- veut maintenir un filet social performant pour un cercle de bénéficiaires redéfinis, avec des coûts maîtrisés, sans perception supplémentaire sur le revenu du travail ;
- exige une stricte réciprocité dans l'engagement de fonctionnaires étrangers ;
- veut interdire l'accès à l'aide sociale pour les ressortissants étrangers dépourvus de livrets de séjour ;
- veut rallonger de délai de résidence (séjour légal) dans le canton de 5 ans pour accéder aux prestations sociales, contre 2 ans aujourd'hui ;
- refuser, à l'exception de l'aide d'urgence, les prestations sociales aux requérants d'asile déboutés et en attente de renvoi ;
- veut exclure de l'accès aux prestations sociales les personnes condamnées pour des crimes et qui sont au bénéfice d'une autorisation d'établissement (OASA) ;
- veut que la fortune immobilière du domicile principal ne soit pas prise en compte dans le calcul du RDU ;
- dénonce la garantie automatique de l'Etat sur le déficit de l'Hospice général.

Avantages

Ce que cela me rapporte :

- en tant que bénéficiaire de prestations sociales, une prise en charge vers le retour à l'emploi ;
- en tant que personne physique, l'assurance de ne pas voir mes impôts augmenter ;
- en tant que jeune, la perspective de disposer d'institutions sociales saines ;
- en tant qu'indépendant, la garantie de ne pas devoir financer davantage une aide à laquelle je n'ai pas droit ;
- en tant que propriétaire, l'assurance de conserver mon domicile principal.

Transparence numérique

Aujourd'hui, les entreprises se doivent d'informer les parties prenantes (clients, personnel, fournisseurs, etc.) de la collecte de données à caractère personnel qu'elles effectuent dans le cadre de leurs activités. Les données stockées devraient également être obtenues par un consentement libre et éclairé de la part de ces personnes (« Opt In »). Mais cette transparence indispensable est loin d'être généralisée. En tant qu'utilisateur, nous ne sommes pas conscients du stockage et surtout de la manière dont nos informations personnelles (données) sont utilisées. Nos données à caractère privé peuvent avoir une très grande valeur, elles sont utilisées par des entreprises non seulement pour prédire notre comportement mais aussi pour l'influencer et le modifier avec, parfois, des conséquences désastreuses pour la démocratie et la liberté. Il est donc essentiel que les entreprises mettent en place les plus hauts standards de sécurité pour éviter toute commercialisation, fuite ou vol des données. Si malgré tout certaines données sont exploitées par un tiers non autorisé, les entreprises doivent s'engager à informer rapidement les autorités mais aussi toutes les personnes concernées afin qu'elles puissent prendre leurs dispositions pour éviter d'être victime d'une utilisation abusive de leurs données personnelles (fraude, rançonnage, utilisation des mots de passe, de cartes de crédit, profilage, etc.).

Protection des données par la conception technologique

L'exploitation des données n'est pas toujours négative en soi, notamment lorsque celles-ci sont utilisées pour développer de nouveaux modèles d'affaires et conduit à une personnalisation des services qui peut s'avérer bénéfique pour les utilisateurs. En revanche, quand la collecte des données à caractère privé et leur exploitation s'effectuent au détriment des utilisateurs, la personnalisation des services sur la base de l'utilisation de données personnelles devrait être un choix des utilisateurs et non pas l'option par défaut d'un système informatique (« Privacy by Default »). Aussi, la protection des données dans les procédures de traitement des données est mieux respectée lorsqu'elle est déjà intégrée dans la technologie au stade même de sa création. Cela permet de développer des appareils et des services conçus dans le respect de la vie privée, sans automatiquement les exploiter. Ce concept, est appelé « Privacy by Design ».

Intelligence Artificielle (AI) ou l'architecture du choix

Une utilisation responsable et raisonnée de l'Intelligence Artificielle (AI) est l'un des enjeux majeurs de la responsabilité numérique des entreprises. Elle peut s'avérer très utile dans les secteurs de la santé ou de l'environnement. En revanche, quand l'AI est utilisée pour influencer les comportements, formuler les options de choix afin que les utilisateurs puissent être encouragés ou manipulés, l'impact des algorithmes sur nos vies quotidiennes (voitures autonomes, reconnaissance faciale, assistance vocale, etc.) se transforme en un large et vaste débat sur la responsabilité et l'éthique associées à ces nouvelles technologies.

Activités sensibles (l'ère de la surveillance)

Le développement rapide des nouvelles technologies fait également apparaître de nouvelles questions éthiques quant à leurs buts et à leur utilisation. On pense notamment à la surveillance par reconnaissance faciale, à l'utilisation d'armes autonomes (drones), à la promotion de contenus sensibles ou prohibés, voire aux activités qui visent à influencer le comportement humain de façon cachée.

Impact social

En permettant à ces entreprises d'accumuler cette énorme quantité de données générées par l'homme, nous changeons la nature de notre société. Parce que nous leur permettons de créer ces énormes asymétries de connaissances sur les gens. Elles en savent tellement sur nous qu'elles peuvent créer des mécanismes de ciblage : il ne s'agit pas seulement de publicités ciblées mais aussi d'indices subliminaux, de microciblage psychologique, de récompenses et de punitions en temps réel, d'outils de recommandation algorithmique et de dynamiques de comparaison sociale élaborées. Avec le développement de l'intelligence artificielle et l'apparition de nouveaux modèles d'affaires, le monde du travail change. Si les entreprises et leurs actionnaires peuvent bénéficier de cette révolution numérique, avec une hausse de la productivité, les gains financiers pourraient toutefois très rapidement être limités si la transition devait s'effectuer de manière irresponsable.